

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Février, 1858.

No. 2

SOMMAIRE.—**POÉSIE:** Pour les pauvres, par Victor Hugo.—**ÉDUCATION:** La ville de Bonn et son Université, par M. E. de Fenouillet.—Pédagogie; connaissances usuelles et manière de les donner, (suite.)—Hygiène et médecine des enfants, par Mme la comtesse de Ségur. (Suite.)—Exercices pour les élèves des écoles.—Leçons de choses: La plume.—Exercices de grammaire.—**EDITORIAL:** Education supérieure et municipalités pauvres.—Architecture des écoles, (suite.)—Le collège Ste. Marie.—Ecole normale Laval.—Troisième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Quatrième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques Cartier.—Associations d'instituteurs.—Cours publics à l'école normale Jacques Cartier.—Revue bibliographique: du rôle de la famille dans l'éducation, par Théodore Barrau, (suite.)—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.—Petite revue mensuelle.—**DOCUMENTS OFFICIELS:** Tableau de la distribution de la subvention annuelle aux universités, collèges, etc., pour 1857.—Tableau de la répartition de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres.—Etat des sommes payées par le département de l'instruction publique du 1er Janvier 1857 au 1er Janvier 1858.—Etat des sommes payées du 1er au 31 Janvier 1858.—**AVERTISSEMENTS.**—**GRAVURES:** Vue extérieure et plan de la distribution intérieure de deux maisons d'école.

Car Dieu mit ces degrés aux fortunes humaines.
Les uns vont tout courbés sous le poids de leurs peines:
Au banquet du bonheur bien peu sont conviés.
Tous n'y sont pas assis également à l'aise.
Une loi, qui d'en bas semble injuste et mauvaise,
Dit aux uns: Jouissez! aux autres: Enviez!

Cette pensée est sombre, amère, inexorable.
Et fermente en silence au cœur du misérable.
Riches, heureux du jour, qu'endort la volupté,
Que ce ne soit pas lui qui des mains vous arrache
Tous ces biens superflus où son regard s'attache:
Oh! que ce soit la charité!

L'ardente charité, que le pauvre idolâtre,
Mère de ceux pour qui la fortune est marâtre,
Qui relève et soutient ceux qu'on foule en passant;
Qui, lorsqu'il le faudra, se sacrifiant toute,
Comme le Dieu martyr dont elle suit la route,
Dira: "Buvez! mangez! c'est ma chair et mon sang!"

Que ce soit elle, oh! oui, riches! que ce soit elle
Qui, bijoux, diamants, rubans, hochets, dentelle!
Perles, saphirs, joyaux toujours faux, toujours vains,
Pour nourrir l'indigent et pour sauver vos âmes,
Des bras de vos enfants et du sein de vos femmes,
Arrache tout à pleines mains!

Donnez, riches! L'aumône est sœur de la prière.
Hélas! quand un vieillard, sur notre seuil de pierre,
Tout roidi par l'hiver, en vain tombe à genoux;
Quand les petits enfants, les mains de froid rougies,
Ramassent sous vos pieds les miettes des orgies,
La face du Seigneur se détourne de vous.

Donnez! afin que Dieu qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges:
Afin d'être meilleurs; afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit.

Donnez! il vient un jour où le monde nous laisse.
Vos aumônes là-haut vous font une richesse.
Donnez! afin qu'on dise: "Il a pitié de nous!"
Afin que l'indigent que glaçant les tempêtes,
Que le pauvre qui souffre à côté de vos fêtes,
Au seuil de vos palais fixe un œil moins jaloux.

Donnez! pour être aimé du Dieu qui se fit homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel;
Donnez! afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel!

VICTOR HUGO.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

POUR LES PAUVRES.

Dans vos fêtes d'hiver, riches, heureux du monde,
Quand le bal tournoyant de ses feux vous inonde,
Quand partout alentour de vos pas vous voyez
Briller et rayonner cristaux, miroirs, balustres,
Candélabres ardents, feux éclatants de lustres,
Et la danse, et la joie au front des conviés:

Tandis qu'un timbre d'or, sonnait dans vos demeures,
Vous change en joyeux chants la voix grave des heures,
Oh! songez-vous parfois que, de faim dévoré,
Peut-être un indigent, dans les carrefours sombres,
S'arrête, et voit danser vos lumineuses ombres
Aux vitres du salon doré?

Songez-vous qu'il est là, sous le givre et la neige,
Ce père sans travail et que la faim assiège;
Et qu'il a dit tout bas: "Pour un seul que de biens!
"A son large festin que d'amis se récient!
"Ce riche est bienheureux, ses enfants lui sourient!
"Rien que dans leurs jouets que de pain pour les miens!"

Et puis à votre fête il compare en son âme
Son foyer où jamais ne rayonne une flamme,
Ses enfants affamés, et leur mère en lambeau,
Et, sur un peu de paille étendue et muette,
L'aïeule, que l'hiver, hélas! a déjà faite
Assez froide pour le tombeau!

EDUCATION.

La Ville de Bonn, sur le Rhin, et son Université.

Bonn, (Bonna) ancienne ville des Ubiens, longtemps la résidence des archevêques-électeurs de Cologne, est particulièrement célèbre aujourd'hui par l'Université qui y réunit chaque année de 900 à 1000 étudiants.

Elle se relie à la ville de Cologne, par un simple chemin de fer qui court sur une plaine unie, découverte bien au loin, et qui vous y porte en moins d'une heure.

Bonn repose sur la rive gauche du Rhin, qu'elle regarde avec amour : elle se couronne au couchant et au midi d'une gracieuse chaîne de montagnes, qui porte sur sa croupe, ici la chapelle du *Kreuzberg*, là la gigantesque tour de Godesberg et plus loin, la poétique ruine de Rolandseck.

De l'autre côté du Rhin, au sud-est de la ville, s'élèvent les sept montagnes, toutes chargées de souvenirs, et dont les mystérieuses légendes gardent encore le charme naïf du bon vieux temps.

Et par toute cette puissante vallée dont le Rhin fait le milieu, et qui présente l'harmonieux ensemble d'une campagne féconde, çà et là peuplée de beaux villages et de magnifiques clochers, vous obtenez un ravissant paysage, dont les aspects sont des plus riches et des plus variés. Ajoutez à cette peinture, l'image de la ville, qui baigne ses pieds dans le fleuve, le *va-et-vient* des Dampschiff élégants qui la saluent à leur passage, les flèches ardentes de l'église Münster, le splendide palais de l'Université, les opulentes allées qui mènent à Poppelsdorf et les gracieuses villas qui les encadrent, et vous aurez tout embrassé de votre regard.

Jusqu'à la paix de 1815, la ville de Bonn, confinée dans ses vieux remparts de briques, s'est humblement tenue dans ses limites.

Essentiellement agricole et bourgeoise, elle empruntait toute la vie qui paraissait quelquefois l'animer à la présence des Archevêques-Electeurs de Cologne, et depuis l'année 1756, à la glorieuse Université que ceux-ci y fondèrent.

Ce qui contribua particulièrement à lui donner certaines proportions de grandeur, ce fut la construction par le fameux bâtisseur, Clément Auguste, l'un des derniers Electeurs de Cologne, de ce magnifique château, présentement occupé par l'Université, lequel, outre les vastes et nombreuses salles d'auditoire qu'il renferme, contient une bibliothèque de 140,000 volumes environ, un musée d'archéologie, remarquable surtout par toutes les antiquités du Rhin et de la Westphalie qui l'enrichissent, un superbe cabinet de physique, ainsi qu'une nombreuse collection d'objets d'art et de numismatique.

Les longues guerres de la République et de l'Empire emportèrent les princes Electeurs et leur noble fille, l'Université, les temps ne soufflaient plus à la science : les peuples se battaient en désespérés pour leur indépendance, l'Allemagne était vaincue, et le pied du vainqueur pesait sur sa poitrine.

Mais, du jour que la paix s'étant faite entre les nations, la ville de Bonn est venue au lot quelque peu léonien du Roi de Prusse, les choses ont bien changé de face.

Bonn a franchi glorieusement les limites qui l'enceignaient des autres parts que de celle du Rhin ; elle s'est répandue dans la campagne d'alentour, bâtissant de charmantes maisons, dessinant de jolis jardins et créant cette superbe rue de Coblenz, qui s'allonge vers le midi, entre des hôtels somptueux, le parc de l'Université et les coquettes constructions de toute forme et de toute couleur qui la bordent sur une longue étendue.

Le chemin de fer qui la relie aujourd'hui à Cologne, lui donne plusieurs fois le jour, et en été principalement, un air de mouvement et de vie, que favorise et agrandit d'un autre côté, la présence de cette belle jeunesse universitaire, que vous rencontrez en tous lieux, et dont la physionomie diversement accentuée jaillit dans le tableau, d'une si pittoresque façon.

Pascal a dit dans le livre de ses Pensées : *Les rivières sont des chemins qui marchent et qui conduisent où l'on veut aller.*

Cette vérité, d'une simplicité si spirituelle, a paru plus pratiquement vraie, le jour où la vapeur, donnant des ailes à la navigation, la ville de Bonn, qui se mire dans les eaux du vieux fleuve, et qui, d'un seul trait, réjoint avec la rapidité de l'oiseau, Cologne la sainte, s'est trouvée sur le chemin de toutes les fantaisies voyageuses ; et depuis surtout qu'on a si bien compris en Europe, qu'il fait bon vivre là, dans cette charmante région où le Rhin est beau, les perspectives lointaines et pittoresques, où l'air est pur, le soleil chaud, la vie facile, confortable, élégante, où enfin les moyens d'instruction sont nombreux, puissants et noblement offerts à toutes les intelligences et à toutes les fortunes.

De là le véritable succès de Bonn, qui est aujourd'hui une populeuse ville de 16,000 âmes, que les étrangers visitent avec bonheur, et où de nombreuses familles anglaises dressent souvent leurs tentes pour de longues saisons.

Quand vous arrivez à Bonn, vous êtes, pour ainsi dire, au milieu de toutes les magnificences de la province du Rhin : Là c'est Cologne, ici Coblenz, plus loin Bingen, sur votre tête, toutes les poétiques ruines du fleuve, puis Bieberich, Mayence, enfin vous touchez à toutes les réalités enchantées qui attirent de ce côté là tant d'imaginations séduites et ravies.

La cathédrale de Bonn, qui porte le beau cachet de l'architecture du 13^{ème} siècle (1270), indique d'une manière remarquable, le passage du style byzantin au style gothique. Elle est d'une coupe tout à la fois hardie et gracieuse : les flèches vives qui la couronnent, lui donnent, par la manière dont elles sont disposées, la figure d'un grand navire dont les mats élancés attendent les voiles et les vents favorables.

Outre la cathédrale, on peut voir avec intérêt l'église des *Minorites* et celle des *Jésuites*, qui, comme presque toutes les églises d'Allemagne, expriment une haute pensée d'art.

L'Université jouit en souveraine, comme de son propre apanage, du magnifique palais construit par le grand Electeur Clément Auguste.

Frédéric Guillaume III, père de ce prince heureux, qui, sous le nom de Fr. Guillaume IV, gouverne aujourd'hui si habilement la Prusse, a fait royalement les choses : il a doté l'Université de cette splendide demeure ; et sa munificence est allée au devant de toutes les intelligences et de tous les besoins.

On ne sait pas assez peut-être ici, ce que c'est que l'Université de Bonn, et, en général, ce qu'il faut entendre en Allemagne, par ce mot : *Université*.

Le mot dit excellemment la chose : et vraiment il ne saurait être mieux appliqué.

L'Université est ici la collection ou la condensation, dans un seul et même lieu, de toutes les écoles, de toutes les sciences, de toutes les connaissances, pour ainsi dire.

Véritable encyclopédie enseignante et enseignée, touchant à tous les points, à tous les dogmes de la vie physique, morale et métaphysique de l'humanité.

Systèmes, vérités, erreurs, tout s'enseigne et s'explique : Lutte d'idées, de mots et de choses, conflit de toutes les doctrines, de toutes les hypothèses, de toutes les croyances, de toutes les hérésies religieuses, sociales et politiques, guerre occulte et souvent ouverte du rationalisme hardi contre la philosophie de la grâce et de la foi, qui ne se protège que par elle-même, parce que les influences de la plupart des princes Allemands lui sont manifestement contraires :

Atelier infatigable de tous les efforts, de tous les labeurs d'une philologie curieuse, persévérante, hardie de tous points, bien qu'elle soit trop souvent lourde, indigeste et chargée de toute espèce de sédiments.

Telle est la parfaite image de cette puissante chose, qui s'appelle en Allemagne, l'Université ; sanctuaire auguste de la science, dans lequel le vieux *Dante*, *Alighieri*, *Shakespeare*, *Molière* et *Goethe* tiennent chaque année leurs majestueuses assises, et où l'hébreu, le sanscrit, le chinois, le syriaque, le persan et les principaux idiômes du moyen-âge, sont étudiés avec une intrépidité qui ne connaît ni trêve, ni fatigues.

Parlerai-je maintenant des langues grecque et latine ? mais le savoir à cet endroit de la jeunesse universitaire allemande vous fait véritablement peur, et je me souviendrai toujours de l'humilité si soudaine et si nécessaire qui m'atteignit, la première fois que je me trouvai commis avec ces rudes jouteurs en *Us*.

Quelle rapide argumentation ! quelle élégance ! quel superbe latin ! quelles magnifiques périodes ! On les eût pris volontiers pour des citoyens romains, contemporains d'Auguste :

Il faut bien le reconnaître ; la jeunesse d'Allemagne est studieuse, comme on ne l'est pas ailleurs ainsi : elle se complait dans la langue et le culte des grands génies de l'antiquité : elle les interroge *intus et in cute*, comme dit *Perse*, c'est-à-dire à la surface et au plus profond d'eux-mêmes, elle veut tout comprendre, tout savoir, tout expliquer ; et quand le mot ou l'idée sont de manque dans les auteurs, elle est la plus habile à les refaire, à les inventer.

Qui sait ? Elle va trop loin peut-être en tout ceci, mais c'est là son intime besoin, la vraie condition de sa science, son évidente mission de *philologue*.

La philologie est le verbe glorieux de l'Allemagne érudite, et quand l'élève de l'Université vous a dit *je suis philologue, j'étudie la philologie*, vous devez comprendre, à ce seul mot, qu'il est assis au grand banquet de la science, qu'il se nourrit d'un fragment retrouvé d'Emmius, d'un passage tout refait de Plante et qu'il s'estime capable de commenter la seconde partie du *Faust* de Goethe

ou bien de disserter de longues heures sur les fantaisies théologiques de Scott Erigène, ainsi que sur les *Réalistes* et les *nominaux* du temps de Pierre Abélard.

L'Université de Bonn est la seconde peut-être de la Prusse, si même elle n'en est pas la première par certains endroits, par certaines puissances surtout qui y enseignent avec tant d'éclat.

Elle compte à peu près quatre-vingt professeurs, parmi lesquels il y a des hommes dont le nom vaut toute une science et dont, à bon droit, l'Allemagne peut se glorifier.

Elle porte en outre d'illustres souvenirs : c'est là qu'enseignait, il y a quelques années, le célèbre historien Niebuhr, dont les dépouilles reposent dans le cimetière de la ville, où la noble piété de son auguste ami Frédéric Guillaume IV de Prusse, alors prince héréditaire, lui a fait élever, lui-même, un élégant mausolée.

N'est-ce pas là encore que professait, quelques années plus tôt, Auguste-Guillaume Schlegel, le grand humaniste de l'Allemagne, cet ami si proche de Goethe et de Schiller, cet admirateur si fidèle de Mad. de Staël ?

Le nom de professeur exprime, à Bonn et par toute l'Allemagne, une haute et vraie puissance, c'est une dignité, disons mieux encore, une noblesse radieuse qui fait incliner souvent les plus majestueuses têtes.

Cette puissance du professeur est quelquefois si agissante et si dominatrice, si absolue, (comme l'était au 12^{ème} siècle celle de Guillaume de Champeaux ou de Pierre Abélard) qu'elle saisit et emporte au-delà, bien loin, jusqu'à l'erreur et le plus souvent au désordre, l'esprit ardent d'une jeunesse trop inexpérimentée et partout trop crédule.

Tout le mal dont l'Allemagne a si cruellement souffert, dans ces dernières années n'avait pas d'autre origine.

Il y avait alors dans les Universités Allemandes, comme il en reste quelques-uns encore peut-être, des hommes qui se disaient libres penseurs et qui étaient tout simplement athées ou panthéistes, niant effrontément la révélation et le Christ, cherchant, découvrant ou inventant des mythes partout, voulant tout résoudre, tout réformer parce qu'à leurs yeux, les dogmes avaient vieilli et qu'il fallait tout refondre et tout régénérer.

Et chacun de les écouter et de les applaudir : c'était même de mise et de bon ton, de la part de plusieurs grands ou petits princes, de les encourager dans cette nouvelle croisade contre la vérité catholique.

Et puis, il s'est trouvé que tous ces faux prophètes avaient corrompu toutes les voies, entamé la religion de l'autorité, le dogme de l'obéissance dans l'esprit des peuples, et qu'au signal donné, la plupart des enseignants et des enseignés se sont rués, d'un seul bond, sur les princes et les grands, désabusés trop tard de leur débonnaire aveuglement, et soutenant tant bien que mal de leurs défaillantes mains, l'édifice profondément ébranlé de leur antique puissance.

E. DE FENOUILLET.

PÉDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

Connaissances à donner aux Elèves.

CONNAISSANCES USUELLES ET MANIÈRE DE LES DONNER.

A l'utilité incontestable qu'ont pour tous les hommes les connaissances dont nous avons parlé dans le dernier article, s'ajoute un double avantage qui doit faire désirer de tout le monde, et en particulier des instituteurs, l'introduction de cet enseignement dans les écoles primaires.

Le premier, c'est qu'il est un précieux moyen d'intéresser les élèves, de leur inspirer le goût de l'étude et de les attacher à l'école beaucoup plus que ne peut le faire un enseignement borné à la lecture, à l'écriture et aux éléments de la langue française et du calcul, c'est-à-dire, à ce qu'il y a de plus ennuyeux pour des enfants.

Le second, qui n'a pas moins d'importance, c'est qu'il y a là un moyen de faire apprécier l'instruction primaire des populations qui n'en comprennent pas encore l'utilité. Il est parfaitement avéré aujourd'hui que si les parents ne laissent pas plus longtemps leurs enfants dans les écoles et si, par suite, l'instruction primaire et l'éducation des classes ouvrières ne donnent pas des résultats plus satisfaisants, cela ne tient pas seulement au besoin que les familles peuvent

avoir du travail des enfants ; cela provient, en grande partie, du peu de goût que les parents ont pour l'instruction. Mais s'ils la goûtent peu, c'est qu'ils n'en sentent pas l'utilité, car, en général, ils s'attachent à tout ce qui leur paraît profitable ; et s'ils ne comprennent pas cette utilité, c'est qu'en réalité, dans ce qu'apprennent la plupart des élèves de nos écoles, il y a bien peu de chose pour les besoins ordinaires de la vie.

Ce n'est pas en France seulement que l'on commence à reconnaître la nécessité de donner un enseignement plus pratique dans les écoles primaires. Le même besoin se fait aussi sentir en Angleterre. Déjà, depuis plusieurs années, les hommes qui s'y occupent avec le plus de zèle et de distinction de l'amélioration de l'instruction primaire, s'efforcent d'introduire dans les écoles l'enseignement des connaissances usuelles. Divers moyens ont été essayés pour arriver à ce résultat, et, dans plusieurs comtés, des prix ont été proposés pour les instituteurs qui se mettraient le mieux en état de donner ces connaissances.

Récemment encore, un homme qui montre un zèle persévérant pour l'instruction primaire et dont l'exemple prouve tout le bien qui peut être effectué par de simples particuliers, M. W.-H. Hyett, dans un rapport plein d'intérêt, tenait exactement le même langage que nous. En recherchant par quels moyens on peut arriver à faire estimer davantage l'instruction des populations et la leur faire rechercher, il arrivait à cette conclusion que c'est essentiellement *en la rendant plus pratique*.

Mais comment rendre l'enseignement primaire plus pratique ? Comment donner dans les écoles les connaissances dont nous parlions dans notre dernier article ?

Ce serait certainement une grande erreur de vouloir faire des cours spéciaux de tout ce qu'il convient d'enseigner aux élèves des écoles primaires. Il y aurait dans cet abus deux dangers, et d'abord, celui d'inspirer fréquemment des prétentions déplacées aux élèves.

Comme, malgré tout, ce qu'on peut apprendre aux enfants dans les écoles est excessivement borné, un enseignement spécial, donné sous le nom de la science qui en fait l'objet, a le tort d'induire en erreur ceux qui le reçoivent. Il les trompe en les éblouissant sur la nature et l'étendue de ce qu'ils apprennent ; il leur fait croire qu'ils connaissent la science, tandis qu'ils en ont à peine épilé les premiers mots. Ce qui est important pour eux, c'est de savoir les faits essentiels sans être pour cela portés à croire qu'ils savent la science elle-même. Mieux vaudrait pour eux n'en pas savoir le nom, et en avoir des notions plus étendues et surtout plus saines.

Il y a un autre danger à faire des enseignements séparés, et celui-ci concerne le maître. Lorsqu'on fait d'une science un enseignement spécial, elle acquiert toujours une importance beaucoup plus grande aux yeux de celui qui s'en est chargé. Il est dès lors tenté d'y donner des développements exagérés, et d'entrer dans une multitude de détails superflus ; les accessoires grandissent à mesure qu'on les voit de plus près, et des connaissances, qui ne devaient avoir qu'une place tout à fait secondaire dans le plan général des études, finissent quelquefois par n'en plus laisser une suffisante à celles qui doivent dominer dans l'instruction des élèves.

D'un autre côté, à rattacher différentes connaissances à une étude principale, il y a un danger qu'on ne doit pas se dissimuler. Il faut craindre, dans l'enseignement qu'on a spécialement pour objet de donner, le décousu, les digressions, les pertes de temps. On est exposé à oublier le but principal, à le perdre de vue, par l'habitude de s'en écarter momentanément pour enseigner toute autre chose. On ne sait plus s'arrêter à temps, on va trop loin, et quand on revient à son sujet, on s'aperçoit qu'il s'est effacé de la mémoire, ou que des notions ainsi entremêlées se confondent les unes avec les autres.

Et cependant, dans l'instruction primaire, c'est-à-dire dans

un ordre d'enseignement où ce qu'on apprend à l'élève constitue souvent tout ce qu'il aura l'occasion d'étudier dans le cours de sa vie, dans l'instruction primaire, disons-nous, il n'y a pas d'autre moyen d'enseigner aux enfants tout ce qu'il leur est utile de connaître. Il importe, en conséquence, pour les connaissances accessoires plus encore que pour les autres, de s'être tracé avec soin un plan d'études, de manière à savoir parfaitement quelles matières on doit y comprendre, et jusqu'où on doit aller dans chacune. C'est le seul moyen de donner à son enseignement toute l'utilité dont il est susceptible, en établissant une sage coordination entre les parties, en maintenant entre elles la proportion qu'elles doivent conserver, en ne permettant à aucune d'empiéter sur les autres, ni à l'accessoire d'étouffer le principal. C'est aussi le seul moyen de prévenir le laisser-aller et les divagations qui sont presque la conséquence inévitable d'un enseignement sans caractère et sans plan déterminé.

Nous nous trouvons donc entre une double difficulté, celle de nous lancer imprudemment dans une série d'études que ne comportent ni la destination future des élèves, ni le temps qu'ils passent dans les écoles, et celle de donner des connaissances tronquées, incomplètes, sans liens et sans enchaînement, c'est-à-dire, ce qui est essentiellement opposé à l'esprit français, le plus méthodique de tous, malgré les défauts qu'on peut lui reprocher.

En effet, si nous comparons, sous le rapport de l'enseignement, deux nations qu'on met souvent en parallèle, la France et l'Angleterre, nous trouverons une différence caractéristique entre la manière française et la manière anglaise.

En France, nous sommes portés aux moyens absolus ou radicaux en fait d'instruction; nous voulons tout ou rien. Nous voulons enseigner chaque science d'une manière complète, avec toutes ses théories et tout l'enchaînement des principes, ou bien nous préférons ne pas l'enseigner du tout. Aussi quand on sait, on sait certainement beaucoup mieux, mais bien moins de gens savent quelque chose.

En Angleterre, on tient moins aux systèmes, on veut des faits et non des théories. On ne repousse pas la science, parce qu'il n'est pas possible de l'enseigner en entier. A défaut d'un corps complet de doctrines, on fait connaître les points principaux. Qu'en résulte-t-il? Moins de personnes peut-être possèdent aussi bien la science, pour l'avoir étudiée d'une manière complète et savante. Mais un beaucoup plus grand nombre d'individus savent les faits essentiels, c'est-à-dire ce qu'il est utile à tout homme de savoir. Or, ceci est un point capital.

Dans l'industrie les savants sont les généraux; les travailleurs qui comprennent et savent exécuter avec intelligence sont les vrais soldats. En France nous avons beaucoup de généraux; l'Angleterre a plus de soldats en agriculture comme en industrie.

Nous avons les meilleurs traités scientifiques, et nous avons très-peu de bons livres élémentaires. L'Angleterre possède beaucoup moins d'ouvrages savants et bien conçus, mais elle a une foule d'ouvrages où la partie vraiment utile de toutes les sciences est mise à la portée des masses.

Ne perdons pas notre supériorité, ne faisons même rien pour la compromettre, nous aurions tort. Mais, tout en la conservant, sachons faire disparaître notre infériorité d'un autre côté. Enseignons la science à la jeunesse d'élite qui doit diriger un jour la société. Enseignons-la lui avec tout l'appareil scientifique qu'elle comporte; mais ne négligeons pas pour cela la jeunesse des écoles primaires qui ne peut aborder des théories savantes: faisons-lui du moins connaître les faits et les principes dont elle peut faire chaque jour des applications. Continuons à publier ces savants traités qui sont la gloire de la France et de son enseignement; mais publions aussi, à l'usage des classes qui ont peu de temps à consacrer à la lecture et à l'étude, quelques-uns de ces livres populaires que nous pourrions nommer en foule de l'autre

côté du détroit, et qui manquent presque complètement en France.

Les choses en sont à ce point chez nous que si nous voulions citer, pour l'enseignement des connaissances scientifiques, de bons livres à l'usage des classes aisées et instruites, nous n'aurions que l'embarras du choix. Mais des livres à l'usage des classes laborieuses, des livres que les instituteurs puissent mettre à leur portée par leurs explications, bien loin de pouvoir en nommer de premier ordre, à peine pourrions-nous en citer quelques-uns de troisième ou de quatrième.

Nous ne saurions d'ailleurs proposer de mettre aucun de ces livres entre les mains des élèves pour les connaissances que nous conseillons de donner aux enfants des écoles. Il ne s'agit pas de cela pour le moment dans l'état de l'enseignement primaire. Nous y arriverons sans doute bientôt, et, pour favoriser ce progrès, nous examinerons quelque jour les ouvrages que les instituteurs peuvent étudier pour se mettre en état de donner avec plus de fruit cette instruction. Mais, en ce moment, il ne doit guère être question que de notions à donner à propos des lectures qu'on fait faire aux élèves.

Les leçons de lecture sont donc pour nous, dans l'état actuel des choses, le principal moyen de donner ces notions. C'est presque exclusivement à ces leçons qu'il faut rattacher cet enseignement. Mais, parmi les livres de lecture en usage dans les écoles, les plus répandus et les plus estimés ne sont pas ceux où l'on trouve le plus abondamment les notions que nous voudrions voir donner à tous nos élèves. On le comprend en effet.

Les livres de lecture courante ont avant tout pour objet de familiariser les élèves avec la lecture. Mais comme celle-ci doit avoir en même temps dans les écoles un but intellectuel et moral, et que les livres plutôt moraux que scientifiques permettent mieux d'atteindre le double résultat, d'exercer à lire couramment et de former l'esprit et le cœur, on leur donne généralement la préférence. Cependant, par la facilité même des sujets, les livres purement moraux ne sont plus un exercice suffisant pour les élèves un peu avancés, parce qu'ils n'offrent pas une assez grande variété de termes, et surtout de termes étrangers aux vocabulaire ordinaire de l'enfant. Aussi, les instituteurs intelligents ajoutent-ils à ces livres exclusivement moraux, des livres traitant de sujets divers, et par là plus propres à exercer les élèves et à les préparer à toute espèce de lecture.

Mais dans la foule de livres publiés pour les écoles, combien il en est peu qui atteignent le but! Pour s'en convaincre, il faudrait le studier comme nous, avec le désir de donner un avis consciencieux sur le choix à en faire. Cependant, à défaut d'un livre unique réunissant, sous ce rapport, toutes les conditions désirables, nous nommerons les suivants que nous plaçons en progression selon l'abondance des ressources qu'ils offrent pour l'enseignement proposé: *Secondes lectures françaises*, par Wilm; *l'Ami des Ecoles*, par Mæder; *Entretiens sur les éléments des sciences*, par Patrice Laroque; *Livre de lecture courante*, par Lebrun.

Le premier, l'un des meilleurs livres de lecture pour les élèves un peu avancés, a un caractère plus moral que scientifique; le deuxième, également très-remarquable encore, est, au contraire, plus scientifique que moral, bien qu'il possède ce dernier caractère à un haut degré. Mais le troisième, comme le nom l'indique, est peut-être celui dont on tirerait le meilleur parti pour cet enseignement, parce que les matières y sont traitées avec suite. Moins méthodique, au contraire, par la nature de son cadre, mais beaucoup plus étendu, le livre de M. Lebrun offre dans les quatre volumes dont il se compose une mine abondante d'instructions à donner aux élèves sur tous les sujets qu'il est bon de leur faire connaître.

On comprend que nous nous bornons, parce que nous savons combien dans les localités où l'école ne possède pas

de livres de lecture, il est difficile d'en obtenir des parents ; et cependant ce n'est que par l'emploi de livres variés et suffisamment renouvelés qu'on peut exercer convenablement les élèves à la lecture. Au reste, nous rencontrons ici un danger qui se présente toujours lorsqu'on veut enseigner une chose à propos d'une autre. On risque de sacrifier celle-ci à celle-là ou même de les enseigner fort mal toutes deux.

Pour éviter ce danger, il faut, tant que les élèves savent peu lire, se borner à des livres purement moraux, dont le sens et la nature des mots ne puissent pas les embarrasser. Les livres que nous venons de citer doivent donc être réservés pour les élèves dont il s'agit de perfectionner la lecture en leur apprenant à bien lire. Arrivé à ce point, on lit d'autant mieux qu'on comprend plus aisément. On atteint d'ailleurs le but désiré, en faisant lire une première fois le sujet et en l'accompagnant de toutes les explications qui peuvent le faire comprendre. Dans une seconde lecture, on revient sur les explications, on complète ce qu'on a dit, et l'on s'assure que tout a été saisi. Enfin, en faisant relire une troisième fois, quand tout a été bien compris, la leçon devient un véritable exercice de lecture intelligente et expressive.

Nous ne nous faisons pourtant pas illusion. Dans bien des cas, la leçon de lecture ne peut pas suffire pour donner sur tous les faits les notions dont le peuple a besoin. Les explications qu'il serait indispensable d'ajouter absorberaient tout le temps, et le nom de leçon de lecture ne serait plus qu'un vain mot. Il faut donc, lorsque le sujet l'exige, renvoyer à une leçon spéciale les détails nécessaires. Si l'on a su exciter l'intérêt des enfants, cette leçon produira encore plus d'effet, parce qu'alors elle aura pour objet des explications et des détails attendus.

Ces leçons spéciales sont d'ailleurs utiles pour mettre de l'ordre dans un enseignement forcément un peu décousu, et pour lier les uns aux autres les faits qui se rapportent à un même ordre d'idées. Il faut, en effet, les rattacher autant que possible à quelques principes qui guideront plus sûrement dans les applications qu'on aura lieu d'en faire. Ce sont seulement les principes qu'il ne faut pas vouloir ramener à des théories dans les écoles primaires.

Nous proposons de consacrer à cet enseignement une partie des leçons générales qu'il convient de faire à l'école deux fois par semaine. Ces leçons doivent être placées dans la dernière heure de la classe de l'après-midi. Par leur nature, elles viennent comme un délassement pour les élèves ; elles doivent même être un moyen d'émulation. On dit à tous ce qui peut être compris de tous et intéresser toute la classe. On réserve les explications les plus difficiles pour les élèves les plus avancés.

Quand l'organisation de l'école ne permet pas de les placer à un autre moment, ces dernières leçons, qui ne s'adressent qu'à un petit nombre d'élèves, peuvent être faites en dehors de la classe, le matin ou le soir, ou même entre les deux classes. Quelquefois les plus longues, celles qui entraînent des expériences ou des opérations pratiques, sont avantageusement faites le jeudi ou le dimanche. Comme elles sont presque entièrement pratiques et expérimentales, elles ont un puissant attrait pour les élèves. C'est une véritable récréation pour eux ; aussi, doivent-elles leur être présentées comme une récompense.

Nous pouvons d'ailleurs affirmer, pour l'avoir vu fréquemment dans des écoles où elles sont en usage, que ces leçons sont un stimulant très-actif non-seulement pour les élèves qui y prennent part, mais encore pour les autres qui aspirent au moment d'y être admis. Nous avons vu dans bien des écoles une ardeur toute nouvelle s'emparer de la classe et s'y maintenir par suite de l'organisation de ces leçons et de l'introduction dans l'école d'un enseignement moins monotone et plus attrayant que l'enseignement ordinaire.

Au reste, ce n'est pas seulement pour une partie de cet enseignement des connaissances usuelles que nous conseil-

lons les leçons générales à faire à toute la classe, au nombre de deux au moins par semaine. Une partie de ces leçons est réclamée pour les besoins de l'éducation qu'il faut placer avant toute chose. Sans doute, l'éducation doit se joindre à l'instruction tout entière. Cependant, on ne peut pas se dissimuler que l'enseignement particulier de chaque faculté ne s'y prête pas toujours ; une leçon morale ne peut pas être convenablement rattachée à tout : il ne faut rien forcer, même dans les meilleures choses.

En outre, préoccupé des connaissances à transmettre, le maître serait quelquefois porté à négliger l'éducation qui doit toujours accompagner l'enseignement, si elle n'avait aussi sa place spéciale. Pour cela, indépendamment des instructions religieuses dont elles doivent être un complément, il faut des leçons particulières consacrées à cette culture à la fois intellectuelle et morale des élèves. Il le faut même dans l'intérêt du maître que fatiguerait parfois une attention trop continue à lier l'une à l'autre la science et la morale.

Ces leçons adressées à tous les élèves peuvent, d'ailleurs, avoir une forme très-variée. Quelquefois elles prennent, pendant une partie du temps qui y est destiné, la forme d'une lecture à la fois récréative et morale faite par le maître. Elles sont alors une récompense pour la bonne conduite de l'école, pour une application soutenue, pour un silence bien observé. Dans les autres, le maître parle de tout et à propos de tout. Les meilleures mêmes sont celles où il tire parti de l'occasion du moment, des fêtes religieuses ou des fêtes civiles, d'un incident particulier de la journée ou d'un événement local, de ce qui se rattache à la saison ou aux travaux du moment. La leçon morale, qui naît ainsi de la circonstance, produit toujours plus d'effet que celle qui est méthodiquement amenée par un enseignement arrêté longtemps d'avance. Sans perdre son plan de vue, un bon instituteur doit savoir s'inspirer de l'occasion.

Enfin, à cet enseignement moral et se rattachant aussi à l'enseignement des connaissances usuelles, nous joindrions dans ces leçons ce que nous appellerions les connaissances sociales, qui sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais à tous les individus des classes laborieuses. Ainsi, c'est dans ces leçons qu'il faut faire connaître à la jeunesse de ces classes toutes les ressources que la société leur offre aujourd'hui pour améliorer leur condition. Il faut leur expliquer l'organisation et leur faire apprécier les avantages de toutes les institutions de prévoyance, enfantées par la philanthropie moderne : les Caisses d'épargne, les Sociétés de secours mutuels, la Caisse de retraites pour la vieillesse, les Assurances de toute espèce contre l'incendie, contre la grêle, sur la vie ; toutes ces institutions, enfin, dont le but n'est pas seulement d'assurer le bien-être des individus en les mettant à l'abri de la plupart des dangers qui menacent l'homme dans sa personne et dans ses biens, mais qui assurent encore le repos des sociétés en développant de bonne heure des habitudes d'économie, d'ordre et de prévoyance.

En entrant dans cette voie, on peut être sûr de faire rechercher l'instruction primaire, de la faire même apprécier de tout le monde, parce qu'elle sera un véritable bienfait pour ceux qui la reçoivent et pour la société qui la propage.

Les instituteurs se plaindraient-ils qu'en parlant ainsi nous ajoutons à leurs obligations en augmentant leurs travaux ? Nous ne le pensons pas : ils sont trop éclairés pour ne pas comprendre que dans ce monde nous ne pouvons pas exiger que les autres fassent plus pour nous sans faire nous-mêmes davantage pour eux. Si nous prétendons à plus de considération et à une meilleure rémunération, il faut mériter l'une et l'autre par l'étendue des services rendus.

Tout se développe en ce moment avec une rapidité qui tient, pour ainsi dire, du prodige ; tout s'améliore, tout se perfectionne. Dans toutes les professions, on fait des progrès et surtout on fait des efforts pour répondre aux besoins de la société et pour seconder le mouvement de la civilisation.

L'instruction primaire resterait-elle seule en arrière, et les instituteurs seuls ne feraient-ils rien pour contribuer à ce progrès ? Ils ne le veulent pas, nous en sommes convaincu, et c'est pour cela qu'en cherchant à leur rendre leur tâche plus facile, nous ne craignons pas de leur demander aussi de faire quelques efforts pour la rendre plus fructueuse.

Nous sommes persuadé que les instituteurs ne prendront pas ce conseil en mauvaise part. Ils savent l'intérêt que nous leur portons ; nous ne le leur aurions pas prouvé que celui que nous avons montré pour l'instruction primaire témoignerait de celui que nous devons porter aux instituteurs eux-mêmes. L'instruction primaire ne peut faire de progrès sérieux sans l'amélioration de la condition matérielle et morale des maîtres. Vouloir le bien et le progrès de cette instruction, c'est donc vouloir nécessairement le bien de ceux qui doivent la donner.

Mais, pour que cette amélioration puisse se réaliser, il faut que les instituteurs y contribuent. Tout bien s'achète dans ce monde par des efforts. On ne peut tout attendre gratuitement de la société ; il en est d'elle comme de tous les individus : on ne peut rien demander qu'en raison de ce qu'on fait soi-même. Si on attend plus de la société, il faut lui donner davantage. En tenant un autre langage, nous pourrions faire plaisir à quelques instituteurs qui manquent de courage et de résolution ; mais nous avons le sentiment que nous nous montrerions moins véritablement l'ami du corps entier.

Que les instituteurs aient donc confiance en nos paroles et qu'ils ne se plaignent pas si nous les invitons à donner à leurs élèves des connaissances auxquelles ils n'ont pas songé ; que, peut-être même, ils ne possèdent pas suffisamment eux-mêmes. Peut-être auront-ils besoin de quelques études pour les acquérir et savoir les donner ? Mais, s'ils ne craignent pas de faire ces études, nous pouvons leur promettre une triple satisfaction ; d'abord celle qu'on éprouve toujours en étendant ses connaissances, puis celle qui résultera infailliblement de l'augmentation de considération et de l'amélioration de leur position ; enfin, celle qu'ils éprouveront en voyant se développer le goût de l'étude chez leurs élèves : leur enseignement sera plus facile, parce qu'il aura plus d'attrait, parce que leurs élèves seront plus laborieux et plus appliqués.

D'ailleurs, afin d'aider les instituteurs dans ces leçons et ces études, nous promettons de leur donner prochainement des directions propres à les guider dans cet enseignement. Nous nous engageons même à leur donner des modèles de leçons sur ces matières.

Courage donc et confiance ! leur dirons-nous en terminant aujourd'hui cette première partie de la tâche que nous nous étions imposée, au sujet des connaissances à donner aux élèves. Ce qu'on croit difficile ou même impossible avant de commencer, devient facile le plus souvent du moment qu'on l'a entrepris, et surtout quand on commence avec résolution et qu'on poursuit avec persévérance.—*Bulletin de l'Instruction Primaire.*

Hygiène et médecine des enfans.

(Suite.)

Urticaire ou Ortilière.

Cette maladie n'en est pas une ; elle est incommode à cause de la démangeaison affreuse qu'elle occasionne ; mais elle n'empêche ni de manger, ni de jouer, ni de sortir ; même en hiver, contrairement à toutes les maladies de la peau, le froid provoque sa sortie ; la chaleur diminue plutôt les boutons.

Les symptômes sont des boutons comme des piqûres d'orties, accompagnées de démangeaisons intolérables, surtout la nuit. Habituellement ces boutons changent de place, tantôt c'est un bras qui en est couvert, un instant après c'est une jambe, ou un pied, ou le visage.

Il n'y a pas de fièvre ; l'appétit reste bon.

Le seul traitement à faire est de rafraîchir en faisant boire un ou deux verres par jour d'orangeade ou de limonade, et de s'abstenir de toute nourriture salée ou excitante.

Il faut essayer des bains de feuilles de mauve ; un bain de vingt minutes tous les soirs avant le dernier repas.

Si le bain de mauve ne réussit pas, essayez-en un autre le lendemain avec un verre de vinaigre dans la valeur de deux seaux d'eau. Souvent l'acidité du vinaigre enlève la démangeaison.

Un remède facile et qui réussit presque toujours, c'est de faire à l'enfant une soupe avec de jeunes feuilles d'orties comme on fait une soupe aux herbes ordinaires.

On y met du pain si on veut.

On peut recommencer cette soupe aux orties plusieurs jours de suite si elle plaît à l'enfant.

J'ai vu l'orticaire ou ortillère venir subitement à la suite d'une frayeur, d'une douleur vive, etc. ; un de mes plus jeunes fils, en ramassant une balle qui avait roulé sous une commode, fut piqué sous l'ongle par une guêpe ; la douleur fut si vive, qu'il manqua de se trouver mal ; quelques instants après il fut couvert de boutons urticaires, qui ne se dissipèrent qu'au bout de trois jours.

Croûtes au visage.

Les croûtes à la tête, au front, au visage, sont le résultat d'une humeur héréditaire ; on peut les conjurer, les prévenir même en partie, avec une grande propreté.

La tête de l'enfant, de même que tout le corps, doit être lavée à grande eau et savonnée tous les jours. C'est un préjugé de bonne femme, de craindre l'humidité à la tête et le savon pour la peau. Lavez, savonnez tous les matins la tête, le visage, le corps de l'enfant ; il s'en trouvera bien et sera moins sujet à s'enrhumer.

Si, malgré ces soins, l'enfant a des rougeurs, puis des croûtes sur la tête, mettez sur la croûte, pendant deux heures, un petit cataplasme ; ensuite mettez dessus un corps gras quelconque, cold-cream, huile d'amandes douces, huile d'olive, n'importe ; le lendemain, lavez bien, et si la croûte tient encore, recommencez le cataplasme et le corps gras ; les croûtes ne tarderont pas à tomber. Vous mettez ensuite de la poudre, vous continuerez à laver tous les matins et à poudrer jusqu'à ce que la rougeur ait disparu.

Quand il survient des rougeurs au visage, mettez tout de suite un des corps gras ci-dessus désignés ; lavez matin et soir ; quand la rougeur tend à s'effacer, mettez de la poudre matin et soir.

Si la croûte se forme malgré ces précautions, mettez de la crème fraîche pour la nuit ; lavez bien le matin et poudrez pour la journée.

Écoulement d'oreilles.

La cause en est dans le principe héréditaire, de même que pour les croûtes, les scrofules, etc.

Le traitement consiste dans la propreté d'abord.

Injectez très-doucement, avec précaution, de l'eau tiède dans l'oreille qui donne de l'humeur ; pendant l'injection, faites incliner la tête de l'enfant du côté où se fait l'injection, pour que l'eau entraîne toute l'humeur qui s'est amassée dans l'oreille. Continuez jusqu'à ce que le dedans de l'oreille soit nettoyé.

Ayez soin, je le répète, de ne pas injecter trop fortement ; allez-y avec ménagement ; un jet trop fort pourrait irriter le tympan et donner des maux d'oreilles.

Après l'injection, quand l'eau est bien écoulée, essuyez avec précaution l'oreille, faites pencher la tête du côté opposé à l'oreille malade et versez-y une goutte d'huile d'amandes douces ou d'olive, tiédie dans une cuiller d'argent. Prenez garde de trop chauffer ; le remède serait pire que le mal.

Il faut, si ces moyens ne suffisent pas, un traitement tonique et antiscrofuleux qui doit être dirigé par un médecin.

Mal d'oreilles.

Les enfans sont sujets à avoir des maux d'oreilles ; la souffrance en est très-vive.

Quand l'enfant se plaint de mal dans l'oreille, versez-y une ou deux gouttes d'huile de lin, légèrement tiédie, et mettez du coton par-dessus, mais sans le faire entrer dans le tuyau de l'oreille. Mettez un bonnet par-dessus pour maintenir la ouate et empêcher le contact de l'air.

Si la douleur persiste, faites bouillir pendant cinq minutes une tête de pavot dans un verre d'eau ; faites refroidir promptement, et quand l'infusion n'est plus que tiède, trempez-y un morceau de ouate gros comme une petite noisette et mettez-le dans l'oreille en faisant pencher la tête du côté opposé pour que l'eau pénétre bien dans le fond de l'oreille. Mettez par-dessus de la ouate sèche et maintenez le tout avec un bonnet.

Continuez l'usage du bonnet pendant un jour ou deux.

Écorchures dans les jointures, dans les plis et derrière les oreilles.

Les très-jeunes enfants sont sujets aux écorchures dans les plis du cou, des cuisses, des jarrets, des pieds, des aisselles.

Pour les prévenir, il faut laver l'enfant tous les jours, principalement dans tous ces plis, bien essuyer jusqu'au fond sans frotter, et poudrer deux fois par jour au moins avec de la poudre de riz ou d'orge; elle se vend chez tous les parfumeurs et les pharmaciens.

Quand aux plis des cuisses, etc., lavez et poudrez toutes les fois que l'enfant aura sali sa couche, et pour le moins trois fois par jour.

Lavez et poudrez deux fois par jour derrière les oreilles.

Si, par négligence, l'enfant est coupé, mettez une goutte d'huile d'amandes douces ou d'olive; lavez deux fois par jour en laissant couler l'eau sans frotter; remettez chaque fois de l'huile.

Quand l'écorchure est guérie, mettez de la poudre. Soyez certain que les coupures et écorchures dans les plis sont dus à la négligence et au défaut de propreté. Un enfant bien soigné ne se coupera jamais.

Comtesse DE SEGUR.

(A continuer.)

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

LEÇON DE CHOSES.

UNE PLUME.

— Qu'est-ce que j'ai là? — Une plume.

— D'où vient-elle? — D'un oiseau.

— Que sentirait un oiseau sans ses plumes, dites-moi?

— Il aurait très-froid.

— Qu'est-ce que nous mettons pour nous tenir chauds? — Des habits, des blouses, des gilets.

— Comment appelons-nous tout cela? — Ce sont nos vêtements, et les plumes sont les vêtements des oiseaux.

— Je vous ai fait l'autre jour une leçon sur les vêtements d'un autre animal; qu'est-ce que c'était? — La laine.

— De quel animal vient-elle? — Du mouton.

— La laine est le vêtement du mouton, et les plumes sont le vêtement des oiseaux; maintenant regardez cette plume."

(Le maître la jette en l'air).

— Que voyez-vous? — Elle vole.

— Si je jetais ce sou en l'air, volerait-il de même? — Non, il tomberait par terre.

— Pourquoi la plume vole-t-elle, et le sou tombe-t-il?

— Parce que la plume est légère, et le sou est lourd.

— Je voudrais que l'un des plus grands d'entre vous, mes enfants, me dit pourquoi un vêtement léger comme les plumes convient mieux aux oiseaux? — Pour ne pas les empêcher de voler dans l'air.

— Oui; et s'ils avaient un vêtement lourd, ils tomberaient bientôt. Vous voyez donc que le bon Dieu, notre Père céleste, prend soin aussi des petits oiseaux. Il a dit dans la sainte Ecriture qu'un petit oiseau ne tombe pas sur la terre sans sa volonté. S'il observe tout ce que font les petits oiseaux, s'il a soin de chacun d'eux, croyez-vous, dites-moi, qu'il oublie aucun de nous? Non, non, mes chers enfants, Dieu sait tout ce que nous faisons, il sait tout ce qui nous arrive. Au même endroit de l'Evangile, où il parle du soin qu'il prend des petits oiseaux, il dit aussi qu'il prendra encore bien plus de soin de ses enfants. Vous apprendrez ce verset; et alors l'espérez, quand vous verrez les petits oiseaux qui volent si gaiement, vous vous rappellerez que Dieu, qui soigne si bien ces petits êtres, ne vous oubliera jamais.

Maintenant examinez cette plume, elle est à moitié blanche et à moitié brune; en voici une autre qui est verte, quelle est donc la couleur des plumes? — Elles ont différentes couleurs.

— Prenez cette plume, touchez-la; que trouvez-vous? — Elle est molle.

— Toutes les parties de la plume sont-elles molles? — Non, pas la partie du milieu.

— Qu'est-elle donc? — Elle est dure.

— Cette partie de la plume s'appelle le tuyau de la plume.

Répétez tous: Le tuyau des plumes est dur.

Quelle autre différence y a-t-il entre le tuyau et le duvet de la plume que vous avez là? (*) — Le tuyau est luisant, le reste de la plume ne l'est pas.

(*) Comme les plumes sont très-variées, les qualités dont le maître aura à parler dépendront absolument de la plume qu'il aura choisie. Ce qui est vrai d'une plume d'alouette, par exemple, ne le sera pas toujours d'une plume de coq.

— Comment appelez-vous les choses qui luisent? — Brillantes.

— Les choses qui ne luisent pas? — Ternes.

— Ainsi le tuyau de la plume est brillant, et le duvet ne l'est pas.

Quelle autre différence trouvez-vous? Pouvez-vous plier aisément le tuyau? Est-il un enfant parmi vous qui sache comment on appelle les choses qui ne se plient pas aisément? Vous avez entendu; quand une chose ne se plie pas aisément, on dit qu'elle est roide. Nommez-moi des choses qui soient roides. — Le bois, l'ardoise.

— Que dites-vous du tuyau de plume? — Il est roide.

— Oui, le tuyau est roide, on ne peut pas le plier sans peine; mais le duvet peut se plier aisément. Quel usage fait-on des plumes? — On en fait des oreillers, des lits de plumes.

— Pourquoi font-elles de si bons lits? — Parce qu'elles sont molles.

— Pourquoi sont-elles pour les oiseaux un si bon vêtement? — Parce qu'elles sont légères.

— Ainsi les plumes nous sont utiles parce qu'elles sont douces; elles sont utiles aux oiseaux parce qu'elles sont légères et qu'elles leur tiennent chaud. Avez-vous jamais vu une plume attachée à un morceau de bois? — Oui.

— Pour quoi faire? — Pour faire une flèche.

— A quoi sert la plume? — A faire voler le bois en l'air.

— Vous allez répéter maintenant tout ce que vous avez dit sur les plumes: Les plumes sont le vêtement des oiseaux; Dieu leur a donné un vêtement très-léger, pour qu'ils puissent voler en l'air; Dieu prend soin des petits oiseaux, et prend encore bien plus de soin de nous; les plumes sont de différentes couleurs; le tuyau de la plume est dur, luisant; le duvet est mou et terne, et nous pouvons aisément le plier; nous ne pouvons voir à travers la plume; les plumes servent à faire d'excellents lits, parce qu'elles sont molles; on en garnit les flèches. — *L'Ami de l'Enfance.*

Exercices de Grammaire.

§ 14. *Adjectifs qualificatifs.*

Le Chien du mont Saint-Bernard. — Ce chien, que l'on ne trouve guère ailleurs que sous les sapins du Valais et dans le pays des neiges, est d'une grandeur extraordinaire. Il n'est pas brutal, il est au contraire fort doux. Ses membres colossaux, parfaitement proportionnés, se couvrent d'un long poil épais et rude; ses pattes paraissent avoir été disposées de manière à ne point enfoncer dans la neige. Sa physionomie annonce la force et la bonté, et lorsqu'on le rencontre dans ce pays glacial, fatal à tant de voyageurs, il semble en harmonie avec l'aspect grandiose de ces lieux.

C'est son instinct surtout qui excite l'admiration; rien n'est plus merveilleux et plus touchant que la manière dont ce généreux animal exécute la tâche qu'il est destiné à remplir.

Dès le point du jour, et après avoir été muni d'un panier où l'on renferme du pain et du vin, il quitte l'hospice et va explorer les abords de la montagne, pour découvrir si quelque voyageur ne s'est point égaré pendant la nuit. Il tient tous ses sens éveillés et attentifs... Si dans ce désert glacé il entend un murmure plaintif, sa voix répond pour annoncer la délivrance, et il s'élançe dans la direction du son. A-t-il découvert un infortuné, il le réchauffe par le contact de ses membres, met à sa portée ses provisions; il l'aide même à se relever. Mais si ses efforts sont insuffisants, il crie pour appeler à lui les religieux; si le secours n'arrive pas, après avoir pourvu autant qu'il est en lui à la sûreté de son protégé, il part de toute sa vitesse pour le sommet de la montagne, et revient bientôt après ramenant quelque religieux à sa suite.

Questionnaire.

I. Indiquez tous les adjectifs qualificatifs contenus dans ce sujet; dites à quel nombre ils sont.

CORRIGE. — *Saint*, dans *saint Bernard*, adjectif singulier; — *extraordinaire*, dans *grandeur extraordinaire*, adjectif singulier; — *brutal*, *doux*, adjectifs singuliers; — *colossaux*, dans *membres colossaux*, adjectif pluriel, etc.

II. Mettez au pluriel, autant que cela se pourra, les membres de phrase où se trouvent des adjectifs qualificatifs au singulier.

CORRIGE. — *Grandeur extraordinaire*: *grandeurs extraordinaires*; — il n'est pas brutal, il est au contraire fort doux; — se couvrent d'un long poil épais et rude: *se couvrent de longs poils épais et rudes*; — lorsqu'on le rencontre dans ce pays glacial, fatal à tant de voyageurs: *lorsqu'on les rencontre dans ces pays glacials, fatals à tant de voyageurs*; — l'aspect grandiose de ces lieux: *les aspects grandioses de ces lieux*, etc.

III. Mettez au singulier, autant que cela pourra se faire, les passages où se trouvent des adjectifs qualificatifs au pluriel.

CORRIGE.—Membres colossaux : *membre colossal* ;—sens éveillés et attentifs : *sens éveillé et attentif* ;—si ses efforts sont insuffisants : *si son effort est insuffisant*, etc.

IV. Relevez les passages où il y a un nom complément d'un autre nom ; vous ferez connaître le nom complété et le nom complément.

CORRIGE.—*Les chiens du Saint-Bernard* : nom complété, *chiens* ; nom complément, *Saint-Bernard* ;—*les sapins du Valais* : nom complété, *sapins* ; nom complément, *Valais* ;—*l'aspect grandiose de ces lieux* : nom complété, *l'aspect* ; nom complément, *lieux*, etc.

V. Relevez les noms contenus dans cet exercice et donnez des adjectifs de la même famille.

CORRIGE.—Chiens : *canin* ;—grandeur : *grand, grandiose* ;—membres : *membre, membraneux, membré* ;—poil : *poilu, épilatoire* ;—pattes : *pattu* ;—neige : *neigeux* ;—force : *fortifiant, fort, renforcé* ;—bonté : *bon, bonifié* ;—harmonie : *harmonieux, harmonique* ;—instinct : *instinctif* ;—admiration : *admirable, admiratif* ;—manière : *manière* ;—point : *pointu, pointilleux, pointillé* ;—jour : *journalier, ajourné* ;—vin : *vincieux, vinicole* ;—hospice : *hospitalier* ;—nuit : *nocturne* ;—sens : *sensuel, sensible* ;—accident : *accidenté, accidentel* ;—couleur : *colore, coloré, colorant, incolore* ;—voix : *vocal* ;—son : *sonore, sonnante* ;—moines : *monacal* ;—secours : *secourable* ;—sûreté : *sûr, assuré* ;—montagne : *montagneux, montueux, montant*.

VI. Relevez les adjectifs de cet exercice et donnez des noms de la même famille.

CORRIGE.—Saint : *sainteté, sanctuaire, sanctification* ;—extraordinaire : *ordre* ;—brutal : *brutalité* ;—doux : *douceur* ;—colossaux : *colosse* ;—proportionnés : *proportion* ;—long : *longueur, longé, allongé* ;—épais : *épaisseur* ;—rude : *rudesse* ;—glacial : *glace, glaçon, glacière* ;—fatal : *fatalité, fatalisme* ;—grandiose : *grandeur, grandesse, agrandissement* ;—merveilleux : *merveille* ;—généreux : *générosité* ;—éveillés : *éveil, veille, veillée* ;—attentif : *attention* ;—plaintif : *plainte, plaignant* ;—infortuné : *infortune, fortune* ;—insuffisants : *insuffisance, suffisance*.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) FEVRIER, 1858.

Education Supérieure et Municipalités Pauvres.

Nous publions dans cette livraison des tableaux de la distribution de la subvention annuelle pour 1857, aux Universités, Collèges, Académies et Ecoles Modèles, et de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres pour la même année. Comme les Ecoles Normales étaient en opération et requéraient toute la somme qui leur est allouée sur la subvention de l'Education Supérieure, et comme il y a eu encore, cette année, un grand nombre de nouvelles demandes, il a été impossible d'accorder de subvention particulière pour solde de dettes ou pour construction d'édifices à aucune institution. Les subventions annuelles sont les mêmes, à peu de chose près, que l'année dernière. Les seules augmentations un peu considérables sont faites en faveur du Collège McGill, des Ecoles Modèles des Commissaires Catholiques de Québec et du *High School* de Québec. Il y a aussi quelque augmentation de peu d'importance dans les subventions de certaines académies ; elles ont été faites afin de proportionner autant que possible les allocations au nombre d'élèves qui fréquentent chacune de ces institutions.

Nous devons renouveler, cette année, l'avis que nous avons donné l'année dernière, c'est que les rapports devront être faits dans le mois de juillet sans faute. Plusieurs institutions ont été privées de leur part de subvention, cette

année, pour ne pas s'être conformées à la loi sur ce point. Cependant, voici la difficulté qui se présente. On sait que l'administration des bureaux de poste dans le Bas-Canada n'est pas sans reproche, et nous avons eu, nous-mêmes, plus d'une fois, l'occasion de nous en plaindre. Il arrive donc que des institutions donnent pour raison de leur retard qu'elles n'ont point reçu de blancs dans le temps voulu, ou bien qu'elles ont mis leur rapport à la poste et qu'il y a été perdu ou égaré. Voilà ce qu'on dit, et quel moyen le département aurait-il de prouver le contraire ? C'est de cette manière qu'on est encore parvenu, cette année, à faire retarder la distribution bien au-delà du temps où elle aurait dû être faite, ce qui a encore été aggravé par les changements qui sont survenus dans l'administration, au moment où le rapport du Surintendant venait d'être transmis et par l'élection générale qui a nécessité l'absence des ministres pendant un temps considérable.

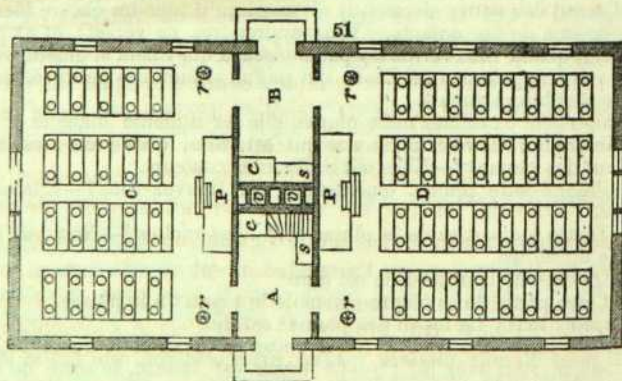
Voici ce que le département de l'instruction publique se propose de faire une autre année : 1o. Les blancs de rapport seront expédiés dans la première quinzaine de Juin. 2o. Toute institution qui n'en aura pas reçu dans cette période devra immédiatement réclamer au bureau, autrement elle sera censée les avoir reçus et ne pourra plus faire valoir cette excuse. 3o. Il sera accusé réception de chaque rapport, le jour ou le lendemain de son dépouillement au bureau. 4o. Toute institution qui aura transmis son rapport et qui n'aura pas reçu un accusé de réception dans les huit jours suivans devra réclamer immédiatement, autrement elle sera censée ne pas avoir transmis de rapport. Ces règles permettront de faire la distribution beaucoup plus promptement et les institutions diligentes n'auront pas à souffrir des délais causés par celles qui ne le sont point.

Architecture des Ecoles. (*)

TROISIÈME ARTICLE.

(Suite.)

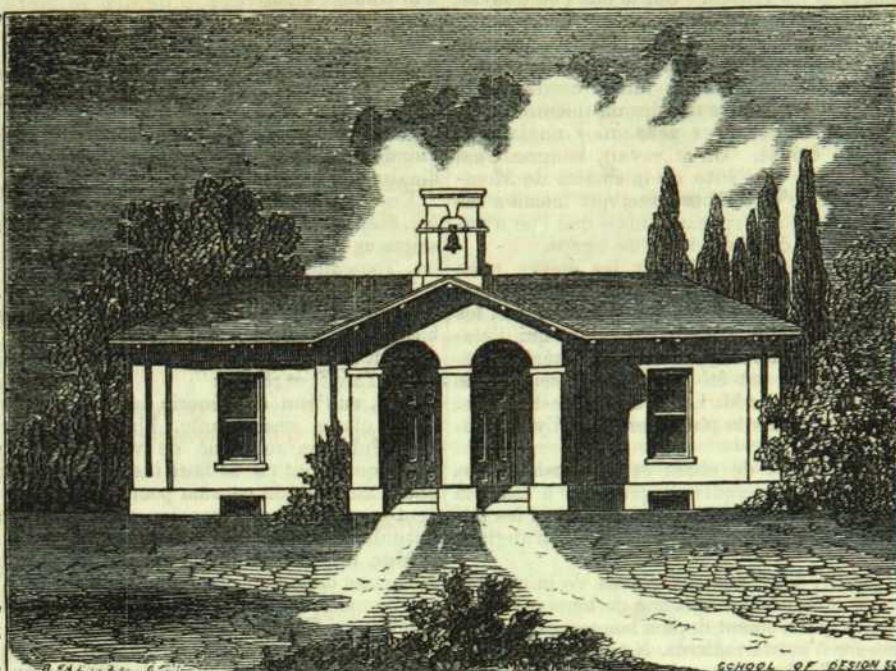
Les gravures que nous donnons maintenant représentent des maisons d'école qui peuvent contenir deux classes différentes, ou même au besoin deux écoles. Il arrive assez souvent que l'on est obligé d'avoir des écoles séparées de



filles et de garçons dans nos campagnes, lors même que les

(*) Voir les livraisons d'Avril, Juin, Juillet, Septembre, Octobre et Décembre 1857.

moyens des contribuables rendent la chose très difficile. Cela arrive surtout lorsque la nécessité d'avoir un instituteur pour des garçons, qui ne sont plus d'âge à être confiés à une institutrice, amène d'un autre côté de la part du curé la demande de soustraire les petites filles à l'enseignement de l'instituteur. Alors, il n'est pas toujours facile de construire deux maisons d'école dans le même arrondissement, et il devient important de combiner des plans qui permettent de réunir les deux sexes sous un même toit, tout en leur donnant des maîtres différents.



On ne juge point nécessaire de donner la description intérieure de la première école, on peut y suppléer en répétant

deux fois le plan D de la seconde, ou tout autre des plans d'intérieur que nous avons déjà donnés. C'est un avantage dans certains cas et même une nécessité d'avoir l'entrée des deux classes ou écoles sur une même face de l'édifice, comme dans la première gravure. La seconde maison est dans le style d'architecture gothique dite de "la reine Elizabeth;" elle est très élégante et un grand nombre d'écoles en Angleterre, aux

Etats-Unis et dans le Haut-Canada sont bâties d'après des plans semblables. La première est dans un genre plus simple et qui ressemble d'avantage à l'architecture généralement en usage dans notre pays.

Il n'est pas rare non plus que l'on veuille faire une école primaire supérieure et une école élémentaire dans une même maison ; dans ce cas, la seconde gravure est le plan qui conviendrait le mieux : la première serait plus propre à deux écoles, l'une de filles et l'autre de garçons. Il peut y avoir, dans l'une et l'autre, séparation complète des deux écoles ; mais dans la seconde les deux appartements sont de grandeur inégale et le plus grand peut-être destiné à l'école élémentaire dont les élèves sont généralement plus nombreux que ceux de l'école-modèle, ou école primaire supérieure.

(A continuer.)



LE COLLEGE Ste. MARIE.

Il n'y a pas encore dix ans que cette maison d'éducation est fondée et déjà elle jouit d'une grande réputation dans tout le pays et même à l'étranger.

Prenant le plus vif intérêt à tout ce qui touche à l'instruction publique dans une province dont il a été pendant quelque temps l'administrateur, Son Excellence, le Général Eyre, témoigna dernièrement au Surintendant de l'Éducation le désir qu'il éprouvait

de visiter une maison dont il entendait dire tant de bien. Les Révérends Pères qui dirigent l'établissement accueillirent la proposition qui leur fut faite par ce dernier, avec toute l'urbanité qui les distingue, et jeudi, le 11 de ce mois, S. E. et Lady Eyre accompagnés du colonel et de Madame Thackwell, du major et de Mde. Robertson, du capitaine et de Mde. Brabazon, et de M. et de Mde. Chauveau, parcouraient les vastes salles, les longs corridors, les pieuses et élégantes chapelles du collège.

Le plan de la distribution intérieure de la seconde de ces maisons d'école est fort simple, comme on peut le voir. C sera l'école modèle et D l'école élémentaire, ou si par hasard on prévoyait qu'il y aurait un bien plus grand nombre d'élèves à l'école-modèle que dans l'école élémentaire, (ce qui arrivera lorsque les divers arrondissements de la municipalité scolaire enverront un grand nombre d'élèves à l'école supérieure, et que l'arrondissement où elle sera située étant peu peuplé n'en fournira qu'un petit nombre à l'école élémentaire) on pourra prendre C pour l'école élémentaire et D pour l'école-modèle. L'appartement marqué C est de 25 pieds sur 22 et peut contenir 40 élèves ; l'appartement D est de 25 sur 35 et peut contenir 70 élèves. A et B sont deux entrées entièrement séparées ; P est la tribune du maître.

La bibliothèque et le cabinet de physique attirèrent surtout l'attention des visiteurs ; et il n'est que juste de dire que ces deux appartements placés dans la partie la plus élevée de l'édifice, d'où l'on découvre une magnifique vue de toute la ville et des campagnes voisines, contiennent déjà des collections qui font honneur à l'établissement. Outre une superbe machine électrique importée d'Europe, il s'en trouve une autre sur un plan différent, construite par le Père Havequez, professeur des sciences physiques et naturelles. Plusieurs autres instruments de physique ont également été fabriqués à Montréal, sous la direction du savant professeur. La collection de papillons, qu'il a formée en Europe et en Amérique, est aussi

fort remarquable, et ne fut pas, non plus, un des objets les moins remarquables. La bibliothèque comprend un grand nombre de volumes sur la théologie, les sciences et les lettres. Sur la table se trouvait un exemplaire du magnifique ouvrage d'archéologie "Les Vitraux de la Cathédrale de Bourges," publié par le Père Martin, frère de l'ancien Recteur, et dont nous avons l'an dernier annoncé la mort.

La visite terminée, le Général et sa suite furent conduits à la salle de récréation, dans laquelle se trouve un élégant théâtre à coulisses, destiné aux représentations des deux académies anglaise et française, formées parmi les élèves. On y voyait, comme c'est toujours le cas, une grande partie de l'élite de la société de Montréal. C'était l'académie anglaise dite *Aloysienne*, qui faisait à ses hôtes les honneurs d'une séance toute spéciale, mais que l'on n'aurait jamais cru avoir été préparée dans aussi peu de temps.

Deux actes de Shakespeare furent joués par les élèves, avec l'aplomb et le talent qui les caractérisent. Nous avons surtout remarqué M. de Bellefeuille, président des deux académies, les deux MM. Kelly et le jeune William Drummond, chez qui l'éloquence paraît d'autant plus naturelle qu'elle est héréditaire. Plusieurs discours et compositions ont été prononcés ainsi qu'une adresse au Général, lue en anglais par M. Larue des Trois-Rivières. M. Kelly a aussi déclamé en français le plaidoyer de Lally Tollenal d'une manière irréprochable.

Ces exercices furent entremêlés de chant et de musique, les morceaux étant choisis avec le tact exquis qui présidait à toute la réception. C'est ainsi que l'on a chanté en français avec les *varianes convenables* : "Ah quel plaisir d'être soldat !" et en anglais, "Home, sweet home !"

Nous avons vu avec plaisir, deux anciens élèves de la maison, que la reconnaissance avait ramenés sur la scène de leurs juvéniles exploits, quelque accoutumés qu'ils soient depuis longtemps à recevoir des applaudissements sur d'autres théâtres. Notre confrère de la *Minerve*, M. Royal, et M. Senécal, tous deux connus par leurs essais littéraires aux séances de "l'Œuvre des bons Livres," se se sont distingués, l'un par son talent sur le violon, l'autre par une chanson satyrique, qui parut fort goûtée de l'auditoire.

La séance terminée, le Général Eyre sur l'invitation du Rév. Père Recteur, adressa la parole aux élèves avec cette chaleureuse éloquence, et cette vive sympathie pour la cause de l'éducation dont il avait déjà fait preuve lors de l'inauguration de nos écoles normales.

Ecole Normale Laval.

Les examens semestriels de cette école ont eu lieu à Québec en présence du Surintendant de l'Instruction Publique, de M. le grand vicaire Cazeau, de M. Langevin, maire de la cité, de M. Auclair, curé de Notre-Dame, du Dr. Crémazie, membre du bureau des examinateurs catholiques et professeur de droit à l'Université Laval, et de plusieurs autres amis de l'éducation.

Mgr. Horan dirigeait lui-même ces examens qu'il a terminés par une touchante allocution, où il a bien voulu déclarer que ses élèves lui avaient donné tant de consolation par leur bonne conduite et leur application à l'étude, qu'après avoir accepté la charge de principal avec crainte et répugnance, il allait maintenant la laisser avec le plus vif regret. Les élèves ont paru vivement impressionnés et nous sommes certain qu'ils voient approcher avec douleur le moment du départ de leur excellent directeur.

L'examen de chacune des divisions de l'école a duré une journée et celui des élèves maîtres a eu lieu le premier. Il y a actuellement 28 élèves-maîtres au pensionnat tenu dans le vieux château St. Louis, et 38 élèves institutrices au pensionnat des Ursulines. L'examen des premiers a surtout révélé un grand progrès dans l'étude de la grammaire française.

Les notions générales de physique et d'histoire naturelle paraissent aussi avoir été inculquées aux élèves avec succès. Les cahiers d'écriture des élèves institutrices ont montré un progrès très remarquable si on le compare au court espace de temps qui s'est écoulé depuis l'ouverture de cette partie de la maison. Les arrangements qui ont été pris par les Religieuses Ursulines de concert avec le principal pour le pensionnat des demoiselles, sont on ne peut plus avantageux. A la fin de l'examen, des prix ont été distribués aux élèves de chaque division par M. le Surintendant dans l'ordre suivant : Division des élèves-maîtres—MM. J. Bte, Cloutier, Bruno Pelletier, Norbert Thibault, James Donnelly, Charles Rouleau, Pierre Godbout, Laurent Siméon et Cléophte Côté.—Division des élèves institutrices,—Mesdemoiselles Louise Couture, Luce Couture, Jeanne Audet, Eliza Letourneau, Clarence Legendre et Elizabeth Armstrong.

M. le Surintendant a aussi visité les deux écoles-modèles annexes et distribué des prix à ceux des élèves qui lui ont été désignés pour leur bonne conduite.

Troisième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval.

Cette conférence a eu lieu, vendredi, le quinzième jour de Janvier dernier, dans une des salles de l'Ecole Normale Laval, lieu ordinaire des séances.

Un certain nombre d'instituteurs s'y trouvaient présents ainsi que les élèves-maîtres de l'institution. On y remarquait aussi Monsieur Horan, principal, et messieurs les professeurs de Fenouillet, Toussaint, Juneau et Doyle.

M. le président étant au fauteuil,

Il fut procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui fut unanimement adopté.

Il fut ensuite proposé par Mr. F. X. Toussaint, secondé par M. L. F. Tardif, et résolu :

Que, vu l'état de pénurie dans lequel se trouvent les membres de la classe enseignante, l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique soit prié de vouloir bien permettre aux instituteurs qui n'ont pu se faire inscrire sur la liste de ceux qui contribuent au fonds de pension pour les années antérieures à mil-huit-cent-cinquante-huit, passées dans l'enseignement, de pouvoir le faire dans le cours de cette année.

Mgr. le principal invita ensuite les membres de cette association à discuter dans leur prochaine réunion les diverses méthodes d'enseignement de la lecture, et à se prononcer sur la meilleure à adopter en Canada.

Immédiatement après, M. Juneau prononça un discours sur la nécessité d'inspirer l'amour du travail aux enfants, et M. de Fenouillet fit ressortir l'avantage de l'étude du latin pour faciliter celle du français. Puis l'assemblée, s'ajourna au 25 Mai 1858.

C. J. LEVEQUE-LAFRANCE, Secrétaire.

Quatrième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Cette conférence a eu lieu le 29 Janvier dernier. Un grand nombre d'instituteurs y étaient présents. Après l'ouverture qui en fut faite par le président de l'association, M. Boudrias, M. le Surintendant de l'Instruction Publique fit connaître à l'assemblée le bon résultat de l'examen que l'on venait de faire des élèves instituteurs et institutrices de l'Ecole Normale Laval.

Trois discours furent ensuite prononcés, l'un par M. Moffatt, instituteur de Vaudreuil, sur la manière dont un bon instituteur doit se comporter envers ses élèves, l'autre par M. C. Leroux, instituteur de St. Jacques le Mineur, sur les obstacles que rencontre l'instituteur dans l'enseignement, et enfin le troisième par M. A. Dalairé, instituteur de Ste. Rose, sur l'Instruction et sur les moyens de l'obtenir. Ces discours furent vivement applaudis.

Lecture des réglemens du conseil général de l'association fut alors faite par le président, qui proposa ensuite comme première question à discuter : "Quel est le mode d'enseignement le plus populaire et le plus avantageux dans nos campagnes ?"

Quelques débats se sont élevés à ce sujet, entre MM. Caron et Emard, d'un côté, et MM. Dalairé et Simays de l'autre, M. Caron se prononça en faveur du mot à mot en ce qui concerne spécialement l'enseignement de la grammaire, et fut appuyé par M. Emard. MM. Dalairé et Simays ont insisté sur la nécessité de faire comprendre les définitions de la grammaire à l'élève avant de le lui faire apprendre par cœur, afin qu'ils les retiennent ainsi plus sûrement. M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, résuma la discussion sur cette première question, et le fit en se rangeant à l'opinion émise par MM. Simays et Dalairé.

Voici le texte de la seconde question soumise par le président. "Quels sont les livres qui doivent être adoptés de préférence dans nos écoles ?"

Appelé à parler le premier sur ce sujet, M. l'abbé Verreau a rapidement parcouru la liste des livres nombreux et trop variés actuellement en usage dans nos écoles ; il a particulièrement recommandé la grammaire de Lhomond pour les écoles élémentaires ; il a fait l'éloge des livres de lecture gradués usités dans les écoles nationales d'Irlande, et a manifesté le désir qu'il éprouvait d'en voir de semblables en français dans nos écoles.

M. Caron parla ensuite sur les différentes grammaires, et a également approuvé celle de Lhomond pour les écoles élémentaires.

M. Simays se prononça en faveur de la méthode de Port Royal ou de *nouvelle épellation* qui n'exige point de livres, et au moyen de laquelle on enseigne la lecture avec un succès très-assuré en se servant de tableaux.

M. le président, de son côté, est en faveur de la grammaire de Bonneau et Lucan, et il l'a toujours recommandée aux instituteurs.

A la suite de quelques félicitations adressées par M. le Surintendant aux instituteurs présents, sur le zèle dont ils fesaient preuve en assistant aux conférences, M. le président, en vertu d'une résolution du conseil général de l'association, désigna MM. F. X. Beauregard, F. X. Héty et A. Dalaire, pour faire chacun une lecture à la prochaine conférence. Il indiqua aussi les sujets qui y seraient traités et qui sont les suivants : " Sur les meilleurs moyens d'améliorer la position de l'instituteur et sur les meilleurs moyens à prendre pour introduire l'uniformité dans l'enseignement."

Enfin, sur motion de M. Dalaire, secondé par M. Moffatt, il est unanimement résolu que les instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier considèrent que la nomination de M. le Principal de l'École Normale Laval à l'évêché de Kingston est une circonstance qui fait le plus grand honneur au département de l'instruction publique et à tout le corps enseignant ; mais que tout en s'en réjouissant à ce point de vue ils ne peuvent s'empêcher de voir avec regret une institution naissante privée de son zèle et habile directeur.

Sur motion de M. Leroux, secondé par M. Jardin, il est résolu, que des remerciements soient adressés à l'honorable Surintendant et à M. l'abbé Verrean, qui ont bien voulu honorer la conférence de leur présence et encourager les instituteurs par leur parole.

Sur motion de M. Dalaire, secondé par M. Beauregard, il est résolu que l'assemblée s'ajourne au dernier vendredi de Mai.

Remerciements d'usage au président.

PIERRE JARDIN, Secrétaire.

Associations d'Instituteurs.

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale McGill a publié un rapport qui fait voir chez ceux qui la composent un grand zèle pour cette œuvre importante. L'association a commencé à se former une bibliothèque et il s'y est fait plusieurs lectures sur les sujets et par les messieurs suivants : " Sur l'utilité et l'importance des journaux d'éducation," par M. Hicks,—" De la condition présente de l'instituteur dans le Bas-Canada," par M. Arnold,—" Sur les rapports du commerce et de l'éducation," par M. Maxwell,—" Sur la géométrie," par M. Burns,—" Sur l'éducation élémentaire," par M. Godfrey,—" Sur les récompenses et les punitions," par M. Brown,—" Sur l'éducation domestique," par M. Robertson,—" Sur les écoles normales en Angleterre," par M. Pope. Il y a eu aussi à Sherbrooke une conférence d'instituteurs, convoquée par M. l'inspecteur Child, et une autre à Stanstead. On y a jeté les bases d'associations nouvelles. A Stanstead plusieurs lectures ont été faites, une entr'autres, par M. Colby, dont on trouvera des extraits très intéressans dans la dernière livraison du *Journal of Education*.

Cours Publics à l'École Normale Jacques Cartier.

Plusieurs leçons des cours d'histoire générale et de littérature ont été données devant des auditeurs assez nombreux, si l'on considère le grand nombre de lectures, de concerts et de soirées de tout genre qui se sont partagés l'attention publique depuis quelque temps.

Il est bien certain qu'il y a même plus d'amusement à entendre de brillantes et spirituelles dissertations sur des sujets détachés qu'à suivre les leçons méthodiques et nécessairement un peu plus sèches d'un cours sur une branche quelconque des sciences humaines. Nous nous permettons cependant de faire observer que pour ceux qui veulent réellement s'instruire, il n'y a pas de comparaison à faire entre les avantages qui résultent d'un cours suivi, et ceux que l'on peut tirer de lectures isolées. Aussi, indépendamment des personnes distinguées qui honorent ces soirées de leur présence, voyons-nous avec plaisir des jeunes gens et même des dames, quoiqu'en petit nombre, suivre régulièrement les cours de l'École Normale, prendre des notes et se disposer à profiter sérieusement de ce nouveau genre d'instruction, qui en acquérant droit de cité parmi nous, en s'implantant dans nos mœurs et nos habitudes, complétera notre organisation sociale, et nous laissera peu de chose à envier aux sociétés européennes les plus éclairées.

Les élèves de l'École Normale ont jusqu'ici rendu compte des leçons à leurs professeurs de manière à faire voir qu'ils en tiraient

le plus grand profit. Une des meilleures analyses est lue publiquement par l'élève qui l'a écrite, à la séance suivante, et c'est ainsi que M. Christin a résumé, non sans avantage pour l'auditoire, la première leçon du cours de littérature, et que MM. Archambault et Desplaines ont eu le même honneur pour la seconde et pour la troisième. M. Christin a aussi lu le compte-rendu des deux premières leçons du cours d'histoire. MM. Mireau, H. Coutu et G. Coutu ont mérité de fréquentes mentions honorables. Nous sommes heureux de pouvoir emprunter à la *Minerve* l'article suivant sur le même sujet :

Les cours publics de l'école normale ont déjà commencé depuis une quinzaine de jours, et d'après le nombre des assistants, on a déjà pu voir que la nouvelle œuvre, fondée par l'honorable Surintendant de l'instruction publique, est comprise, qu'elle rencontre les sympathies et qu'elle peut compter sur les encouragements des citoyens de notre ville.

Ce succès nous ne doutons pas qu'il se consolide et qu'il augmente même, mais nous croyons que si nous avons à nous en réjouir, ce n'est pas seulement en y voyant un hommage rendu au zèle éclairé et infatigable de M. le Surintendant, mais c'est avant tout en considérant l'avantage qui peut en résulter pour l'avenir et pour le bien des jeunes gens de ce pays.

Lorsqu'on se dispose à aborder une carrière et que l'on s'attache aux études particulières que réclament les obligations professionnelles, on éprouve le besoin d'une diversion ; car l'application à ses limites et de plus, une étude exclusive ne donne pas par elle-même cet ensemble de connaissances indispensables pour toute profession.

Mais, s'il n'y a pas d'esprit qui puisse résister ou profiter réellement, en ce qui serait une application continuelle de toutes les heures de la journée et de toutes les journées de la semaine à un seul et unique sujet, si de plus, comme l'a très-bien fait remarquer d'Aguesseau, l'esprit fatigué a plutôt besoin d'un changement d'occupations, que d'un repos complet, qu'avantage, sans nul doute, que de pouvoir donner son intérêt à d'autres objets nécessaires et complément indispensables des occupations ordinaires !

Nous savons bien ce que l'on peut dire : c'est que les jeunes gens trouveront eux-mêmes, dans leurs lectures, ce complément de l'éducation professionnelle. Mais croit-on, vraiment, qu'à côté même de ces lectures si souvent interrompues, qui seront le plus souvent de curiosité ou de simple agrément, il ne pourrait y avoir place pour une étude plus réfléchie, plus suivie et faite ensemble, des principes fondamentaux de la littérature et de la science !

C'est là ce qui a fait le succès de ce mode supérieur d'enseignement, dans les grandes capitales. Les cours publics attirent la plus grande assistance recrutée particulièrement parmi les jeunes gens dont le temps est consacré aux études si sérieuses et si profondes de la médecine et du droit.

Tout le monde connaît la renommée des cours de la Sorbonne et du Collège de France ; mais ces cours sont loin de suffire au besoin d'instruction des différentes classes de la capitale et il leur faut encore ajouter les cours de la Bibliothèque Impériale, les cours des arts et métiers, ceux de l'Athénée, enfin des cours tout particuliers et privés, comme ceux de M. Mennechet, qui attirent un nombre si considérable des jeunes demoiselles des premières familles du faubourg St. Honoré et du faubourg St. Germain.

La population anglaise profitait déjà de ce mode d'instruction, et nous espérons que ce ne sera pas sans avantage et sans fruit sérieux que la jeunesse de la ville répondra aux nouveaux moyens d'instruction qui peuvent ainsi leur être donnés. Au reste, les savants professeurs qui ont commencé des cours publics à l'école Jacques-Cartier, ont, à un haut degré, le don précieux de rendre agréables et amusantes les études sérieuses et utiles qu'ils font suivre à leurs auditeurs.

Un homme fort, qui joint à des talents transcendants et à des études profondes, un esprit droit et religieux, vient de commencer en France un travail de régénération dans les lettres. Effrayé de l'état actuel de la littérature française que le roman a fait dégénérer, M. Granier de Cassagnac entreprend de la réformer et de la faire revenir à la grande tradition du siècle de Louis XIV. " La littérature actuelle, dans son ensemble, dit-il, se trouve à la fois en dehors des principes durables et des mœurs réelles ; elle n'a ni ce qui vient de la vérité, ni ce qui vient de la société. Il faut donc ou qu'elle change ou qu'elle meure."

Quant il en vient au moyen de réforme, il dit :

" L'œuvre critique de notre époque, telle que nous la concevons dans sa fin élevée, consisterait à diriger la jeunesse lettrée dans les voies supérieures de l'histoire, de la morale, de la philosophie, même dans l'étude de la société réelle et vivante, enfin de lui procurer une base solide pour y asseoir des travaux littéraires."

" Réduire les milliers de volumes écrits sur l'histoire aux dix ou douze questions fondamentales qui constituent les études historiques, qui en résument la signification et qui en font l'utilité ; dégager du fouillis des codes et des juristes de tous les pays les huit ou dix principes qui servent de base aux lois de chaque peuple ; placer les plus célèbres systèmes de philosophie et de morale inventés par les sages des nations les plus fières de leur génie, en face de l'idée chrétienne, et faire voir de quel côté se trouve la meilleure solution des mêmes problèmes ; dégager enfin des écrits des maîtres les plus admirés les saintes règles de l'art d'écrire, et faciliter à tous les esprits ardents et de bonne foi ce résultat suprême :

savoir bien des choses utiles ! Tel serait à notre sens le meilleur emploi des travaux et du temps d'une grande et féconde critique."

C'est là, ou à peu près, pensons-nous, le but principal des cours publics de l'école Jacques-Cartier. L'hon. M. Chauveau a déjà commencé à dégager des écrits des maîtres les plus admirés les saines règles de l'art d'écrire, en mêlant toujours l'agréable à l'utile. M. l'abbé Desmazures est chargé de "diriger la jeunesse lettrée dans les voies supérieures de l'histoire," et certes, cette tâche ne pouvait être confiée à des mains plus sûres et plus habiles. La jeunesse lettrée de Montréal serait donc bien coupable si elle perdait les avantages qui lui sont ainsi offerts si généreusement.

Revue Bibliographique.

Du rôle de la Famille dans l'Éducation, par Théod. H. Barrau.
1 vol. in-8o—Paris, 1857.

(Suite.)

II.

Le Devoir, tel est le titre de la seconde partie du livre de M. Barrau. En traitant des devoirs de la famille en matière d'éducation, il en arrive d'abord tout naturellement à parler de l'éducation dans ses rapports avec la politique. Il établit que la force d'un gouvernement quelconque n'est que dans la valeur morale du peuple qu'il conduit et des agents qu'il emploie. La force morale, qui est sa véritable force, c'est l'éducation sagement dirigée qui l'entretient. Mais, se demande-t-il, l'éducation doit-elle abonder dans le principe du gouvernement ? Il en est qui le prétendent ; mais l'auteur est loin de l'accorder. — Par la force même des choses, par une inévitable conséquence des lois auxquelles obéit la nature humaine, le gouvernement, même le plus sage, tend toujours un peu à exagérer son principe ; et il est bon que l'éducation, par une légère agitation en sens contraire, le maintienne constamment à son juste point. Nécessairement, dans les monarchies, les esprits auraient quelque tendance à se trop assouplir ; ils se retrempe en vivant familièrement, dans leurs jeunes années, avec les mâles caractères des républiques de l'antiquité. Vus à travers le jointain des âges et dans une leur demi poétique, ces hommes si grands et si simples élèvent notre âme sans la troubler et la passionnent innocemment. Puis, leur souvenir, se mêlant à celui des autres enchantemens de notre jeunesse, n'a d'autre influence sur notre âme que celle de la forte empreinte qu'ils y ont laissée ; et précisément pour les mêmes motifs il serait bon que dans les républiques on instruisit la jeunesse en prenant pour texte l'histoire des grands rois et des hommes qui ont vécu dans les monarchies grandes et heureuses. Ainsi, là où la liberté risque d'être un excès, l'éducation insistera sur les idées d'ordre, de règle, de subordination ; là où la liberté court un risque contraire, l'éducation multipliera aux yeux des élèves les images de l'indépendance et de la dignité humaine.

Vient ensuite l'éducation dans ses rapports avec les progrès de la civilisation et dans ses rapports avec l'économie sociale. Les progrès de la civilisation recèlent des périls auxquels on peut assigner plusieurs causes ; mais le principal est celui qui naît de l'accroissement de la prospérité matérielle.

Dans un pays où le progrès matériel est rapide, l'éducation doit encore agir en sens inverse ; elle lui opposera la force morale, afin qu'appuyés l'un sur l'autre, ils se prêtent mutuellement appui. Telle est la véritable loi de la civilisation et aussi de l'éducation dans ses rapports avec elle. "En fait de prospérité matérielle, le progrès, si l'on n'y prend garde, amène l'excès ; l'excès généralise la passion et la passion devenue exclusive cesse d'être innocente." La société c'est l'édifice qui abrite ; mais à l'instar de ceux qu'élèvent les mains de l'homme, il est soumis aux influences mauvaises qui pourraient causer sa ruine, si on n'avait les moyens de la sauvegarder. Or, pour cela il n'est guère qu'un moyen, c'est de donner à l'éducation une direction de plus en plus spiritualiste et morale ; en sorte que, tandis qu'on nous crie de toutes parts : "Progrès, avancement, richesse !" l'éducation, de son côté, ne cesse pas de crier à la jeunesse : "Devoir ! vertu ! honneur !"

Élevez avant tout la jeunesse ; développez chez elle le sentiment moral : l'école secondera, achèvera de perfectionner les penchants qui feront plus tard de l'enfant soumis à vos soins un homme honnête et probe, un ouvrier consciencieux, un père de famille, un citoyen.

"La société n'a peut-être pas de pire ennemi que les gens qui, sans mauvaise intention du reste et seulement par suite d'un système préconçu, veulent que l'enfant n'apprenne, comme ils disent, que ce qu'il aura à faire étant homme."

Ainsi se grossit chaque jour cette tourbe inintelligente, effrénée, qui réclame de forts salaires pour les dévorer à la hâte, qui, irritée de ne pas les obtenir, se rue sur les sources d'où l'aisance pouvait

découler pour elle, et, après les avoir tarées, s'assied auprès, repentante et désespérée."

Après avoir indiqué la place que l'éducation assigne à chaque sexe dans la société, l'auteur s'occupe de la culture physique, intellectuelle et morale que la famille doit donner à l'enfant. Ses conseils aux pères et aux mères relativement aux soins qu'ils doivent lui prodiguer, dès les premiers instans de son existence, se résument dans cette seule et sage maxime : aider la nature et ne pas la contrarier.

Il examine ensuite quel est l'objet, la matière, le mode et le sujet de la culture intellectuelle. Les préceptes contenus dans le passage suivant méritent que nous les citions en entier :

"L'objet principal de l'éducation intellectuelle n'est pas, comme on se le figure trop souvent, de communiquer à un enfant ce qu'on appelle de l'instruction, mais de former une belle intelligence humaine en cultivant les facultés naissantes de l'élève et en leur donnant tout le perfectionnement dont elles sont susceptibles : jugement, raisonnement, imagination, sensibilité, sagacité, puissance d'invention.

Mais la culture de ces nobles facultés ne s'exerce point dans le vide ; elle exige une sorte de *substratum*, qui serve de matière aux exercices de la pensée.

Ce *substratum* consiste en faits de diverse nature : linguistiques, historiques, scientifiques et autres, dont les données peuvent varier à notre choix.

D'où il suit que l'éducation intellectuelle, tout en conservant son caractère psychologique, peut avoir en même temps une tendance et un résultat utilitaires, si les faits de diverse nature dont se composera ce *substratum* sont choisis avec discernement, de manière qu'en pénétrant de l'intelligence de l'élève dans sa mémoire, ils y forment un trésor utilement exploitable.

Exemple : Pour développer dans mon élève le sentiment esthétique, je peux lui donner à apprendre par cœur un chant de l'*Iliade* ou un acte d'*Athalie*. C'est *Athalie* que je choisis, parce qu'il lui est plus profitable de se familiariser avec les richesses et les images de notre langue qu'avec celles d'une langue morte.

Pour exercer en lui le raisonnement et l'esprit d'observation, je peux le charger de m'exposer par écrit l'ensemble des doctrines de l'école d'Elée ou la théorie des machines à vapeur ; c'est celle-ci que je préfère, et par là je lui rends service.

Pour fortifier en lui la mémoire des mots, qui n'est pas précisément la même que celle des choses, je pourrais lui faire apprendre par cœur la liste des rois de Macédoine ; j'aime mieux qu'il retienne avec exactitude le chiffre de la population de toutes les villes importantes du globe.

En suivant une marche si sensée, l'éducation intellectuelle aura rempli deux conditions capitales :

Cultiver les facultés de l'intelligence par un exercice progressif, en sorte que ces facultés acquièrent le plus haut degré de délicatesse et d'énergie ;

Donner à cet exercice un *substratum* tel que le jeune homme puisse mériter cet éloge que Saint-Simon aime à donner aux personnes qu'il vante : *Beaucoup d'esprit et très-orné* ;

Et elle se sera acquittée de son devoir envers la société et envers l'enfant : envers la société en maintenant aussi haut que possible le niveau intellectuel, qui tend toujours à s'abaisser ; envers l'enfant, en le munissant d'un capital intellectuel immédiatement productif au profit du corps social et au sien.

Ceci vient à l'appui de ce que j'ai prouvé plus haut, qu'il n'est ni convenable, ni juste d'appliquer l'enfant à des études inutiles, et sera complété par ce que je dirai plus loin sur les améliorations que demande notre système actuel d'études.

Ce n'est pas tout que de conserver à l'enseignement intellectuel sa vraie direction et d'en choisir convenablement la matière ; pour que cet enseignement soit profitable à l'enfant, et pour qu'en effet le devoir de la famille à cet égard soit rempli, il faut observer inflexiblement la loi capitale de la didactique, loi trop méconnue, et qui peut se formuler ainsi : Se placer au point de vue de l'élève et non au point de vue de la science. Lors donc que cet élève est un enfant ou même un adolescent, toute la rigueur de la démonstration scientifique doit disparaître pour faire place à une simple exposition, la plus claire possible."

(A continuer.)

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Décembre 1857 et Janvier 1858.

GARNIER.—Éléments de finances suivis des éléments de statistique de la misère—l'association et l'économie politique, 1 vol, in-18 ; 3 fr. 50 c.

HALEY (LEON).—La Grèce tragique. Chefs-d'œuvres d'Eschyle de Sophocle et d'Euripide, traduits en vers accompagnés de notes, rapprochements littéraires, etc., 2 vols, in-8o; Hachette.

MARTIN DORSY.—Dictionnaire d'économie charitable, ou exposé de l'assistance religieuse publique et privée, ancienne et moderne, tome 4e; Bibliothèque de l'abbé Migne, imprimerie du Montrouge, grand in-8o, à 2 colonnes.

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE, publiée par MM. Firmin Didot, frères, sous la direction de M. le docteur Hofer, tome 21e, in-8o, à deux colonnes.

OZANAM (Frédéric).—Le livre des malades—lectures tirées de l'écriture sainte. Lecoffre, éditeur.

DE SEGUR (Comte Anatole).—Témoignages et souvenirs. Lecoffre, éditeur.

FOISSET.—Histoire de Jésus-Christ, d'après les textes contemporains, 2e édition considérablement augmentée.

SADOLET.—Traité d'éducation, par le Cardinal Sadolet, traduit pour la première fois du latin avec une vie de l'auteur, avec texte latin et notes par Charpenne, 1 vol, in-8o. Plon, éditeur.

—
New-York, Décembre 1857 et Janvier 1858.

AMERICAN ELOQUENCE; a collection of speeches and addresses by the most eminent orators of America; with biographical sketches and illustrative notes, by Frank Moore, 2 vols 8o, pp. 576, 614, Appleton and Cie.

THE NEW AMERICAN CYCLOPEDIA: a popular dictionary of general knowledge. Edited by George Ripley and Charles A. Dana. Vol. 1er, grand 8o, à 2 colonnes, 762 pages.—Appleton and Cie.

Quelqu'un a dit que les encyclopédies étaient des bibliothèques à l'usage des avarés et des paresseux. Sans être l'un ou l'autre, on peut très bien les trouver commodes. Celle de M. Appleton a été confiée aux plumes les plus habiles des Etats-Unis et le résultat de leurs efforts d'après les premières livraisons que nous avons parcourues, ne sera pas au-dessous de l'attente publique. Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en disant que la plupart des articles qui touchent à l'histoire ou à la littérature de la France sont rédigés par M. Paul Arpin, ancien rédacteur du *Courrier des Etats-Unis*, ce qui ajoute à l'intérêt de la nouvelle entreprise. L'ouvrage complet se composera de quinze volumes de 7 à 800 pages à deux colonnes, imprimés comme tout ce qui sort de la maison Appleton, et coûtera 3 f. le volume.

—
Philadelphie, Janvier 1858.

WISCONSIN and its resources, by J. P. Ritchie, 312 pages in-12o avec cartes. Desilver, éditeur.

Cet ouvrage, comme d'autres que nous avons déjà mentionnés en leur temps, intéressera ceux qui s'occupent de nos grands lacs et des vastes plaines de l'Ouest.

—
Québec, Février 1858.

APPEL AUX MUNICIPALITÉS DU BAS-CANADA. La colonisation du Canada envisagée au point de vue national, par Stanislas Drapeau. Pierre Lamoureux, imprimeur.

M. Drapeau a réuni dans une jolie brochure de 16 pages, grand 8o, à deux colonnes, une série d'articles publiés sur ce sujet dans le *Courrier du Canada*. Le travail de notre jeune compatriote contient tout un plan de colonisation par l'état, qui mérite bien certainement l'attention de nos législateurs.

—
Toronto, Février 1858.

THE SCHOOL HOUSE, its architecture, arrangements and discipline, with additional papers on various subjects, edited by J. G. Hodgins, M. A. 312 pages, grand in 8o, avec un grand nombre de gravures. C'est la reproduction d'une série d'articles sur l'architecture des écoles, la gymnastique, le mobilier et les instruments d'école, qui ont déjà paru dans le *Journal of Education* du Haut-Canada et auxquels nous avons déjà emprunté et emprunterons encore beaucoup dans nos articles sur les mêmes sujets.

THE EDUCATIONAL MUSEUM and school of art and design of Upper Canada with a plan of the English Educational Museum, 72 pages in-8o.

A GENERAL CATALOGUE OF BOOKS for public school libraries in Upper Canada, 263 pages in-8o.

SELECTIONS of prose and poetry for public recitation in schools, edited by J. G. Hodgins, 56 pages grand in-8o.

Toutes ces brochures et quelques autres encore sont imprimées par M. Lovell avec l'habileté qui caractérise son établissement. Elle viennent de tomber sur notre table comme une avalanche, et nous n'avons que le temps de les annoncer à nos lecteurs.

—
Montréal, Décembre 1857.

TENUE de livres à la portée de tout le monde par un professeur de l'ordre de St. Viateur, 24 pages grand in-8o. De Montigny et Cie.

Le sujet indiqué y est réduit à sa plus simple expression. Nous recommandons particulièrement les *questions morales* que contient ce livre à nos jeunes lecteurs.

Petite Revue Mensuelle.

De bien grands événements se sont passés depuis que nous avons pu causer familièrement avec ceux de nos lecteurs qui ne croient pas déroger à leur dignité en jetant les yeux sur la *petite revue*. Un mois par le temps qui court, avec les chemin de fer, les gigantesques vaisseaux à vapeur, les télégraphes électriques, les révolutions, les conspirations et autres inventions plus ou moins foudroyantes que notre siècle réclame comme son propre fait, un mois, disons-nous c'est beaucoup plus que toute une année de ce délicieux "bon vieux temps" où l'on recevait des nouvelles d'Europe une fois le printemps et une fois l'automne, où l'on apprenait toute la campagne de la grande armée, ou bien toute la campagne d'Italie dans un seul et même jour. Et ce bon vieux temps-là n'est pas encore aussi vieux qu'on le pense, (peut-être non plus n'était-il pas aussi bon qu'on le dit) car il y a beaucoup de nos concitoyens qui se souviennent de l'avoir vu, et qui pourtant ne se laisseraient point couper le cou plutôt que de monter à pied la rue de la montagne à Québec, si roide qu'elle soit, tant ils sont encore alertes et dispos!

Donc la petite revue ne sait plus du tout où elle en est ni comment s'y prendre pour vous parler dignement de la défaite du général Windham, des succès de Sir Colin Campbell, de la mort du général Havelock, de la mort de la Reine d'Oude, de l'attentat du comte Orsini, de la convocation du parlement impérial, et de celle de notre propre parlement, du mariage de la princesse royale d'Angleterre, de la décision de notre souverain accordant la pomme fatale à la reine des Outaouais, de la mise à flot du Léviathan, et de cent autres événements tous plus surprenants, plus merveilleux, plus incroyables les uns que les autres, comme aurait dit madame de Sévigné. Faut-il être petite revue et n'avoir que de si grandes choses à dire!

Et cependant quel beau champ au moraliste ou à l'historien que tous ces événements. Pour ceux qui aiment les contrastes, n'y a-t-il point quelque chose de saisissant dans celui qu'offrent les fêtes du mariage de la princesse royale et cette sinistre et épouvantable catastrophe de l'opéra? Ici un jeune prince et une jeune princesse entourés de tout le prisme et de tout l'enchantement de la jeunesse, de la royauté, de la beauté, de tout ce qui peut rendre heureux (si le bonheur peut exister dans ce monde) au milieu de fêtes somptueuses données par la cour la plus aristocratique du monde, au milieu de l'exubérance des démonstrations magnifiques de la nation la plus riche de la terre; et là bas presque simultanément, un souverain qui a été porté sur le trône de la France par une série d'événements tous plus merveilleux les uns que les autres, hier dans l'exil, aujourd'hui au sommet du pouvoir, une jeune et belle impératrice entourée d'adorations, tous deux se disposant à jouer d'une représentation donnée par les premiers artistes de l'Europe, et au milieu de tout cela n'échappant à la mort que par un coup de la providence et avec la douleur de voir périr autour d'eux un grand nombre d'héroïques serviteurs!

Et puis ceux qui voudraient écrire des dialogues des morts comme l'ont fait Fénelon et Fontenelle, n'auraient-ils pas un beau thème à exploiter en faisant converser l'ombre de la reine d'Oude, cette souveraine jadis entourée d'une cour orientale et féérique et morte hier à Paris dans un médiocre hôtel, avec celle du général Havelock, expirant dans l'Inde au milieu de ses victoires et près du royaume de cette princesse dont les malheurs auraient, si l'on en croit la revue d'Edimburgh, contribué puissamment à provoquer la révolte des cipayes?

Henry Havelock naquit en 1795. Il entra d'abord au barreau puis devenant un véritable vocation il choisit la carrière des armes. Il entra au service après la campagne de Waterloo avec le grade de lieutenant en second et tint garnison successivement en Angleterre en Ecosse et en Irlande. En 1823 il passa au 13e de ligne et s'embarqua pour l'Inde. L'année suivante il se distingua dans la première guerre contre les Birmans. A la cessation des hostilités il fut adjoint à la mission du capitaine Lumsden à la cour d'Ava, avec laquelle il s'agissait de préparer les bases d'une alliance. En 1827 il écrivit une relation de la campagne d'Ava, qui fut publiée à Londres.

Ce fut seulement en 1838, c'est-à-dire après 23 ans de service qu'Havelock fut pourvu d'une compagnie. Il fit partie du corps d'invasion de l'Afghanistan et fut attaché à l'état major du général Willoughby-Colton. Il se fit plus tard l'historien de cette brillante campagne. Il fut ensuite détaché dans le Punjab près du major général Elphinston comme interprète pour la langue persane et fut présent à presque tous les faits d'armes qui signalèrent la marche de ce général dans le Caboul.

Toute cette carrière montre combien un homme d'un mérite réel peut quelquefois s'élever lentement et graduellement et comment les circonstances contribuent à faire ressortir des talents et un caractère qui fussent sans cela restés dans l'ombre. En 1843 Havelock fut promu au grade de major, et assista dans l'Indoustan à la mémorable bataille de Marajapore. Cette même année ses longs et importants services furent enfin récompensés par le grade de lieutenant colonel. La révolte des Sihhs lui offrit en 1845 une nouvelle occasion de déployer son activité et sa bravoure: il eut deux chevaux tués sous lui à l'affaire de Moodkee et trois dans l'engagement de Sohraon. Ces actions d'éclat lui valurent à la fin de la campagne de Sutlej, le grade de député-adjutant-général dans les troupes de la Reine. Il fit la seconde campagne contre les Sihhs et eut la douleur de perdre dans cette expédition son frère, le colonel William Havelock. En 1849 il retourna en Angleterre pour rétablir sa santé ébranlée par un service aussi actif.

En 1851 il revint à Bombay et fut peu après promu au grade de co-

lonel. Il fit partie de l'expédition contre la Perse l'année dernière et après le succès des armées anglaises il retourna dans l'Inde où il devait s'immortaliser. L'Illustration de Paris, qui publie son portrait, termine par ces détails l'article qu'elle lui consacre et d'où nous avons emprunté les détails qui précèdent :

"C'est surtout dans le cours de cette guerre difficile où les troupes anglaises abandonnées par leurs alliés et leurs auxiliaires ont eu à combattre en petit nombre et avec des ressources mal assurées contre des forces supérieures, que Havelock, élevé au grade de général de brigade, a donné des preuves de sa capacité militaire. A la tête d'une colonne mobile il a attaqué les révoltés successivement à Fattaypore, à Aoug et à Cawn-pore où il a eu un cheval tué sous lui. Il s'est emparé d'Oanao et de Busseerut, et enfin assisté du général Outram, il est entré le 25 septembre dernier dans Lucknow. La rapidité et l'énergie avec lesquelles il a opéré ces divers mouvements faisaient présager que sous un chef aussi résolu, la guerre ne traînerait pas en longueur. Une mort accidentelle a arrêté Havelock au milieu de ses succès. Dans des circonstances ordinaires, la perte de ce brave officier général eût été pour l'armée anglaise un juste sujet de regret ; elle est un deuil véritable aujourd'hui pour les troupes dont Havelock avait su mériter la confiance, et un deuil pour la nation anglaise, qui voyait avec orgueil la réputation d'un de ses généraux grandir dans cette lutte héroïque."

Le général Havelock venait d'être fait baronnet et le parlement va accorder une pension de mille livres sterling à sa veuve et autant à son fils.

Les détails de cette intéressante biographie nous ont mené un peu trop loin pour que nous puissions commenter plus au long les autres événements dont nous avons groupé les principaux au commencement de cette revue. Ajoutons-y seulement que les Anglais et les Français, décidés à avoir raison du proche parent du soleil viennent de bombarder Canton, qui est sans doute maintenant entre leurs mains, et que notre assemblée législative, réunie le 25 à Toronto, a élu pour son orateur M. Henry Smith, ci-devant solliciteur-général du Haut-Canada, maintenant le sixième speaker depuis l'union, et nous aurons complété l'histoire de ce mois autant que le peu d'espace à notre disposition nous permet de le faire.

ETAT des sommes payées par le Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, du 1er au 31 Janvier 1858.

A,	Pour subvention aux Ecoles Communes, pour les six premiers mois de 1857.	\$ 57 54 cts.
"	" " " derniers " de 1857.	26,582 83 cts.
B,	" " Pour Education Supérieure.....	42,488 96
C,	" " Pour l'Ecole Normale Jacques-Cartier.	1,175 76
E,	" " Pour " Laval.....	1,477 79
F,	" " Pour Journaux d'Education.....	292 40
G,	" " Dépenses casuelles du Département....	787 33
L,	" " Salaires des Inspecteurs d'Ecole.....	4,312 50
M,	" " Aux Municipalités pauvres.....	160 00
Total.....		\$77,335 11 cts.

LISTE DES SOMMES NON PAYEES SUR LE FONDS DE L'EDUCATION SUPERIEURE POUR 1856.

Académie de Ste. Foye (protestant).....	45 0 0
ECOLES MODELES.	
Village Sauvage de St. Régis.....	50 0 0
" " St. Liguori.....	33 15 0
St. Norbert d'Arthabaska.....	20 0 0
Chicoutimi, Diss.....	15 0 0
St. François de Sales.....	20 0 0
St. Simon, Bagot.....	20 0 0
St. Michel.....	20 0 0
St. Hilaire.....	20 0 0
Ste. Geneviève.....	20 0 0
Total.....	263 15 0

Education supérieure.—Récapitulation des sommes accordées pour 1857.

	Nombre d'élèves.		
Liste No. 1	181	Universités.....	£ 1367 15 4
" 2	1794	Collèges Classiques.....	3714 0 0
" 3	1937	Collèges Industriels.....	2325 0 0
" 4	5999	Acad. de garçons ou mixtes.....	4095 0 0
" 5	7528	Académies de filles.....	2817 0 0
" 6	5917	Ecoles Modèles.....	2795 5 6
Total..	23356	Total.....	£ 17114 0 10

ETAT des sommes payées par le Département de l'Instruction Publique du 1er Janvier au 31 Décembre 1857.

Pour subvention, aux Ecoles Communes, pour les six derniers mois de 1856 et les six premiers de 1857.....	28,550 18 9
" Aux collèges, académies, etc.....	18,552 0 0
" Aux municipalités pauvres.....	673 0 0
" Ecoles Normales.....	8,712 2 1
" Salaires des Inspecteurs d'Ecoles.....	4,352 3 3
" Salaires des officiers du Département.....	2,190 0 11
" Bibliothèque du Département.....	464 18 4
" Livres pour prix.....	517 11 3
" Journaux de l'Education.....	783 10 5
" Dépenses casuelles du Département.....	971 2 9
" Bibliothèques paroissiales.....	48 10 6
" Pour pensions aux Instituteurs retirés.....	226 15 2
" Payé, aide pour bâtir Ecoles.....	27 7 10
Total.....	£66,471 10 10

Tableau de la distribution de la subvention de l'Education Supérieure, pour l'année 1857, en vertu de l'Acte 19 Vict., chap. 54.

LISTE No. 1.— UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves en 1857.	1855.			1856.			1857.
		Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Total de la Subvention pour 1857.
McGill College.....	166	500	1250	1750	500	500	1000	700
Au même, pour une année de salaire du Secrétaire de l'Institution Royale, du Messenger, et des dépenses casuelles.	15	167 15 4		167 15 4	167 15 4		167 15 4	167 15 4
Bishop's College.....	15	450		450	500		500	500
Total.....	181	1117 15 4	1250	2367 15 4	1167 15 4	500	1167 15 4	1367 15 4

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves en 1857.	1855.			1856.			1857.
		Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	
Nicolet	269	400	200	600	500	80	580	500
St. Hyacinthe	332	500	1000	1500	500	400	900	500
Ste. Thérèse	151	400	300	700	400	120	520	500
Ste. Anne	236	400	900	1300	500	355	865	500
L'Assomption..	148	300	300	600	400	120	520	400
Ste. Marie de Montréal	176	300	500	800	400	200	600	400
High School of McGill College, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le gouvernement	252	282		282	282		282	282
High School de Québec								50
Au même, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le gouvernement.....	155	282		282	282		282	282
St. François, Richmond	75	390		300	300		300	300
	1794	3164	3200	6364	3564	1285	4849	3714

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves en 1857.	Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Total de la Subvention pour 1857.
Masson	204	250	150	400	250		310	250
Notre-Dame de Lévi	240	250	300	550	250	120	370	250
St. Michel	125	200	150	350	250	60	310	250
Laval	104	100	150	250	100	60	160	100
Chambly	90	300	100	400	250	40	290	250
Rigaud	103	250	100	350	250	40	290	250
Ste. Marie de Monnoir	119	100	100	200	100	40	140	100
Ste. Marie de Beauce	124		200	200	100	80	180	100
St. Germain de Rimouski	86				100		100	100
Lachûte	90	75		75	100		100	100
Verehères	167	100		100	100		100	100
Varennes	125	75		75	75		75	75
Mascouche	80	75		75	75		75	75
Sherbrooke	46	50		50	75		75	75
	1937	1925	1250	3175	2325	500	2825	2325

LISTE No. 4.—ACADEMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves en 1857.	1855.			1856.			1857
		Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Subvention Annuelle.	Subvention pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	
Aylmer (protestant)	39	75		75	67 10		67 10	67 10
Aylmer (catho.)	50	75		75	67 10		67 10	67 10
Aubigny	110				40		40	40
André, St., de Kamouraska	78	75		75	40		40	40
André, St., d'Argenteuil	112						25	25
Abbottsford	57						25	25
Beauharnois	219	50		50	45		45	67 10
Bonin, Argenteuil	157	75		75	67 10		67 10	67 10
Baie du Febvre	136	50		50	45		45	45
Barnston	80	50		50	45		45	45
Berthier	27	100		100	90		90	90
Buckingham	35	50		50	45		45	45
Belœil	50	100		100	90		90	90
Cap Santé	28	50		50	45		45	45
Charleston	162	100		100	90		90	90
Clarenceville	115	100		100	90		90	90
Coaticook	76				40		40	40
Clarendon	45	50		50	45		45	45
Cassville	100	50		50	45		45	45
Compton	58	50		50	45		45	45
Cookshire	40	50		50	45		45	45
Cyprien St.	216	50		50	45		45	45
Danville	75	75		75	67 10		67 10	67 10
Dudswell	44	50		50	45		45	45
Dunham	101	100		100	90		90	90
Durham, No. 1	39				40		40	40
Eustache, St.	120	40		40	40		40	67 10
Farnham (catho.)	210				40		40	60
Farnham (protestant)	35	75		75	97 10		67 10	67 10
Freleighsburg	60				40		40	60
Foye, Ste. (catho.)	45	50		50	45		45	45
Granby	59	100		100	90		90	90
Georgeville	42	50		50	45		45	45
Gentilly	110	50		50	45		45	45
St. Grégoire	72	50		50	45		45	45
Huntingdon	144	100		100	100		100	100
Jean, St., Dorchester (catho.)	288				45		45	90
Jean, St., Dorchester (prot.)	72	100		100	90		90	90
Jean, St., Isle d'Orléans	86	50		50	45		45	45
Knowlton	64	100		100	90		90	90
Kamouraska	60	75		75	67 10		67 10	67 10
Laprairie	133	50		50	45		45	60
Lotbinière	20				40		40	40
Longueuil	272				40		40	75
Laurent, St.	124	150		150	135		135	135
L'Islet	120	50		50	45		45	67 10
Montmagny	170	75		75	75		75	75
Montréal (acad. com. catho.)	104				67 10		67 10	67 10
Marthe, Ste	113	50		50	45		45	45
Missisquoi	56	50		50	45		45	45
Pointe-aux-Trembles (Montréal, catho.)	74	100		100	90		90	90
Phillipsburg	40	50		50	45		45	45
Patton	42				40		40	40
Sherbrooke	62	111 2 2		111 2 2	100		100	100
Sorel (catho.)	262	75		75	67 10		67 10	90
Sorel (protestant)	36				40		40	40
Stanbridge	54	75	50	125	67 10	20	87 10	67 10
Shefford	51	100		100	90		90	90
Sutton	45	75		75	67 10		67 10	67 10
Stanstead	150	175		175	157 10		157 10	157 10
St. Timothée	72	37 10		37 10	40		40	40
Trois-Rivières (catho.)	51				40		40	90
Vaudreuil	82	50		50	45		45	45
Yamachiche	150	50		50	45		45	67 10
	5999	3588 12 2	50	3638 12 2	1702 10 0	20	1722 10	4095 00

LISTE No. 5.—ACADEMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves en 1857.	1855.			1856.			1857.
		Subvent. Annuelle.	Subvent. pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Subvent. Annuelle.	Subvent. pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Total de la Subvention pour 1857.
Anne Ste. Lapérade	129				40		40	40
Ambroise St. de Kildare	80				25		25	25
L'Assomption.	172				40		40	40
St. Aimé	120	37 10		37 10	33 15		33 15	33 15
Baie St. Paul	94	37 10		37 10	33 15		33 15	33 15
Belœil	116				25		25	25
Boccherville	115				25		25	25
Bernard St.	30				40		40	25
Cèdres Les	76				25		25	25
Chambly	120	50		50	45		45	45
Césaire St.	98	30		30	27		27	37 10
Croix Ste.	70	50		50	45		45	45
Cowansville	30	50		50	45		45	45
Charles St. Industrie	234	50		50	45		45	60
Châteauguay	84				25		25	25
Clément St. de Beauharnois	226	50		50	45		45	45
Denis St.	115				25		25	25
Elizabeth Ste.	149	75		75	67 10		67 10	60
Eustache St.	84	30		30	27		27	27
Famille Ste.	45	50		50	45		45	45
Grégoire St.	168	50		50	67 10		67 10	67 10
Geneviève Ste.	90				25		25	25
* Henri St. de Mascouche	106							25
Hilaire St.	80				25		25	25
Hugues St.	130	75	150	225	67 10	60	127 10	90
Hyacinthe St. Sœurs de la Charité.	142				40		40	40
Hyacinthe St. Congrégation.	214				40		40	40
L'Islet	96	37 10		37 10	40		40	40
Jean St. Dorchester	303	50		50	45		45	67 10
Jacques St. L'Achigan	126				40		40	60
Joseph St. de Lévi	153	75	200	275	67 10	80	147 10	90
Kamouraska	82	50		50	45		45	45
Laprairie	138				45		45	25
Longueuil	406	50		50	67 10		67 10	90
Lin St.	158				25		25	25
Laurent St.	133				40		40	60
Longue Pointe.	55	50		50	45		45	45
A la même, pour la pension de 12 sourdes	3				120			120
Marie Ste. de Monnoir	118	50		50	45	8	53	45
Marie Ste. de Beauce	138	50	75	125	50	30	80	50
Michel St. de Bellechasse	89	75		75	67 10		67 10	67 10
Nicolet	75	25	50	75	25	20	45	25
* Nicolas St.	45							25
Paul St. de L'Industrie	68				25		25	25
Pointe Claire	112				25		25	25
* Pointe-aux-Trembles, (Montréal)	140							60
" " (Québec)	100							60
* Rivière Ouelle	90							25
Rimouski	106				67 10		67 10	67 10
Sorel	260	50		50	45		45	60
Scholastique Ste	125	30		30	30		30	30
* Sherbrooke	64							90
Thérèse Ste	133				25		25	25
Thomas St. de Pierreville	58	50		50	45		45	45
Terrebonne	156				25		25	25
Timothée St.	108	37 10		37 10	40		40	40
Thomas St. de Montmagny	182	75		75	67 10		67 10	67 10
Varennas	109				40		40	40
* Vaudreuil	95							25
Yamachiche	94	50		50	45		45	45
Youville	84	50		50	45		45	45
* Waterloo	14							25
* Ursulines, Trois-Rivières	198							67 10
	7528	1490	495	1985	2266 10	198	2464 10	2817

* Ce signe indique les Institutions qui n'ont pas encore reçu d'aide du Gouvernement.

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves en 1857.	1855.			1856.			1857.
		Subvention Annuelle.	Subvent. pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Subvention Annuelle.	Subvent. pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la Subvention.	Total de la Subvention pour 1857.
Colonial Church and School Society	1140	200	300	500	200		200	
Ecole Nationale de Québec.....	145	111 2 3		111 2 3	111 2 3	120	111 2 3	
“ “ Montréal.....	136	111 2 3		111 2 3	111 2 3		111 2 3	
Société d'Education, Québec.....	60	280		280	280		280	
British and Canadian School, Montréal.....	260	200		200	200		200	
“ “ Québec.....	217	200		200	200		200	
Société d'Education, Trois-Rivières.....	250	125		125	125		125	
St. Andrew's School, Québec.....	77	100		100	100		100	
Ecole de filles, du Village Sauvage de Lorette..	23	37 10		37 10	37 10		37 10	
Ecole de Garçons “ “	19	37 10		37 10	37 10		37 10	
A la même, pour la pension de l'an : Inst. Vincent		25		25	25		25	
St. Eusèbe de Stanfold.....	20			15	15		15	
Ecole du Village Sauvage de Caughnawaga....	42	50		50	50		50	
Ecole du Village Sauvage de St. François.....	32	50		50	50		50	
Infant School, Upper Town, Québec.....	90	55 11		55 11	55 11		55 11	
Infant School, Lower Town, Québec.....	55	50		50	50		50	
Ecole de St. Jacques de Montréal.....	620	250	100	350	250	40	250	
Deschambeault	92	50		50	45		45	
St. Constant.....	92	37 10		37 10	33 15		33 15	
St. Jacques le Mineur.....	104	37 10		37 10	33 15		33 15	
Somerset.....	51	50		50	45		45	
Pointe Claire.....	90	50		50	45		45	
Lachine.....	120			20	20		20	
Côte des Neiges.....	60			20	20		20	
L'Avenir	32			20	20		20	
St. Antoine de Tilly.....	100			20	20		20	
Rivière des Prairies.....	31			20	20		20	
St. Edouard.....	92			20	20		20	
St. Philomène.....	52			20	20		20	
St. François du Lac.....	70			20	20		20	
Laprairie	70			20	20		20	
Buckingham.....	94			15	15		15	
Roxton.....	50			20	20		20	
Lacolle.....	95			20	20		20	
Côteau St. Louis.....	217			20	20		20	
Pointe du Lac.....	92			20	20		20	
Châteauguay.....	100			20	20		20	
Rivière du Loup.....	66			20	20		20	
St. Anne de la Pérade.....	108			20	20		20	
St. Joseph de Lévi.....	78			20	20		20	
St. Isidore.....	85			20	20		20	
*Princeville, (Stanfold).....	35						20	
*St. Romuald, (Lévi).....	25						20	
*St. Charles, (St. Hyacinthe).....	130						20	
*St. Grégoire, (Iberville).....	36						20	
*St. Roch, Québec.....	50						20	
*St. Henri, Hochelaga.....	153						20	
*Beaumont.....	78						20	
*St. Sylvestre.....	70						20	
*Magog.....	61						20	
*West Brome.....	34						20	
Cap Santé.....	20	50		50	45		20	
Aux Commissaires Catholiques de Québec, pour } leurs Ecoles Modèles..... }	500						100	
	6419	£ 2157 15 5	400	2557 15 6	2520 5 6	160	2680 5 6	2795 5 6

* Ce signe indique les Institutions nouvelles.

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1857.

COMTÉS.	Municipalités.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant pour chaque municipalité.	Montant de la cotisation prélevée.			Montant de la subvention annuelle ordinaire.			Montant de la subvention supplémentaire demandée.	Subvention supplémentaire accordée.		
			£	s	d	£	s	d				
Argenteuil...	Sainte Angélique des Mill-Isles.	Doit bâtir 2 maisons du coût de £70.	17	15	10	17	15	10	20	10	Dix louis.	
Arthabaska..	Aston.	Bien pauvre. S'est cotisée pour £8. Réparations de maisons d'école.	10	4	8	7	9	4	10	10	Dix louis.	
do	Warwick.	Nouvel établissement.—Construit plusieurs maisons d'école.	36			32	19	6	20	10	Dix louis.	
do	" Dissidens.								75	10	Dix louis.	
do	St. Norbert.	Pauvre.	43	2	10	47	14	4		10	Dix louis.	
do	Stanford.	do				49	6	7		10	Dix louis.	
do	Tingwick.	do				34	3	1		10	Dix louis.	
do	St. Christophe.	do				31	14	10		10	Dix louis.	
Bonaventure..	Cox.	A fourni £50.—Bâtisse d'école.	58	17	6	58	17	6	20	10	Dix louis.	
do	New-Richmond.											
do	" Dissidens.	Pauvre.—Les établisse. sont épars.	44	6	7				20	10	Dix louis.	
do	Port-Daniel.					28	15	5	20	10	Dix louis.	
do	Nouvel.					20	6	10		10	Dix louis.	
do	Carleton.	Pauvre —Etablissements épars.	56	6	3	29	15	7	25	10	Dix louis.	
do	Hope.	do do	45			38	17	6	20	10	Dix louis.	
do	Maria.	do do	46	18	7	46	18	7	20	10	Dix louis.	
Bellechasse..	St. Lazarre.	A fourni £80 pour 2 maisons d'école.	63	11		59	1	0	30	10	Dix louis.	
Berthier.....	St. Norbert.	A fourni £25 pour 1 maison d'école.	43	2	10	37	8	30		10	Dix louis.	
Bagot.....	Acton.	A bâti 3 maisons d'école, £182. Pauv. Se cotise à un montant élevé.	70			14	17	30		10	Dix louis.	
do	Soraba.	Peu populeuse et pauvre.				17	5	7		10	Dix louis.	
Beauce.....	Aylmer.	Localité nouvelle et bien pauvre.	44			9	4	3	20	10	Dix louis.	
do	Lambton.	do do	45			20	17	7	12	10	Dix louis.	
do	St. Frédéric.	Construit église et très pauvre.	58			40	19	10	20	10	Dix louis.	
do	St. Ephrem.	Etablissement nouveau et pauvre.				11	8	7		10	Dix louis.	
Broome.....	Bolton.—Dissi.	Très pau. et forme une faible min.	36			15		50		15	Quinze louis.	
Chicoutimi...	Latérière.	Très-pauvre.				12	16	8		10	Dix louis.	
do	Bagot.	do				35	17	11		10	Dix louis.	
do	Bagotville.	do				48	19	5		10	Dix louis.	
Champlain ..	Batiscan.	A fourni £60 pour construction d'école.	110			33	5	30		10	Dix louis.	
Campton.	Winslow.	Etablissement nouveau et pauvre.	35			25	3	2		10	Dix louis.	
do	Hereford.	do do	25			12	11	10	15	10	Dix louis.	
do	Clifton.	Doit bâtir deux maisons d'école.	13	5	9	13	5	9	20	10	Dix louis.	
do	Bury.	Etablissement nouveau et pauvre.	62			27	4	7	20	10	Dix louis.	
do	New-Port.	A fourni £125 pour cons. 2 mai. d'éc.	20			11	18	2	10	10	Dix louis.	
Charlevoix...	St. Irenée.	A fourni £50 pour cons. 2 mai. d'école.	33			30	5	1	20	10	Dix louis.	
do	St. Urbain.	A réparé ses écoles et est pauvre.	35			25	8	1		10	Dix louis.	
do	St. Fidèle.	Bâtit 1 maison d'école et est pauvre.	32	10	6	32	10	6	20	10	Dix louis.	
do	Petite Rivière.	do do	23			20	1	2	25	10	Dix louis.	
do	Ste. Agnès.	do do	44	9	4	44	9	4	25	10	Dix louis.	
2 Montagnes.	St. Colomban.	A fourni £30 pour cons. et est pauvre.	30			30	18	6	40	10	Dix louis.	
Darchester....	Ste. Marguerite.	A bâti 2 maisons d'école et est pauvre.	49	19	6	49	19	6		10	Dix louis.	
do	Cranbourne.	Est pau. et a souf. du manque de récol.	9	19	1	9	19	1	5	5	Cinq louis.	
Drummond...	Durham, No. 1.	A souscrit volon. une somme de £15.				7				10	Dix louis.	
do	Durham, No. 2.	Dissidens.	24			19	9	10		5	Cinq louis.	
Gaspé.....	Grande Rivière.	Les établis. sont dispersés.—Pauvre.	36			24	4	20		10	Dix louis.	
do	New-Port.	do do	32	18	1	32	18	1		10	Dix louis.	
do	Cap Rosier.	do do	35			27	7	20		10	Dix louis.	
do	Ile Bonaventure.	Toute petite localité.—Pauvre.	30			5	1	6	10	7	10	Sept louis dix chelins.
do	Malbaie.	Pauvre.	36			27	3	6	20	10	Dix louis.	
do	Douglas.	Pauvre.	25			19	19	1	20	10	Dix louis.	
do	Cap Chat.	Pauvre.	39			33	12	8	32	10	Dix louis.	
Hochelaga...	Longue-Pointe.	A bâti 1 mai. d'éc. et en cons. 1 autre.	40			35	6	20		5	Cinq louis.	
do	Côteau St. Louis.	A bâti maison d'école de £50.	25			5	5	1	30	5	Cinq louis.	
Huntingdon..	Huntingdon.	Dissidens.—Sont très pauvres.	7			7				15	Quinze louis.	
L'Islet.....	St. Cyrille.	A 3 écoles en opération.—Pauvre.	20			15	12	11	20	10	Dix louis.	
Joliette.....	St. Ambroise.	Dissidens.—Pauvre.	15			11	13	10	20	5	Cinq louis.	
do	St. Alphonse.	Pauvre.	72			39	4	7	10	15	6	Dix louis.
Kamouraska.	Mont Carmel.	Pauvre.	37			20	17	7	15	7	10	Sept louis dix chelins.
do	St. Pacôme.	A cinq écoles en opération.	60			51	18	9	15	7	10	Sept louis dix chelins.
do	Ixworth.	Etablissement nouveau et pauvre.	25			20		10		10	Dix louis.	
do	St. Alexandre.					39	17	10		7	10	Sept louis dix chelins.
Lotbinière...	St. Apollinaire.					41	5	11	15	7	10	Sept louis dix chelins.
do	St. Flavien.	Insuffi. de la subvention annuelle.	25			19	16	3	25	7	10	Sept louis dix chelins.
do	Ste. Gilles.					36	17	11		10	Dix louis.	
do	Ste. Agathe.					18	4	4		10	Dix louis.	

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1857.

COMTÉS.	Municipalités.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant pour chaque municipalité.	Montant de la cotisation prélevée.			Montant de la subvention annuelle ordinaire.			Montant de la subvention supplémentaire demandée.			Subvention supplémentaire accordée.		
Maskinongé	St. Paulin.	Insuffisance de la subvention. Pauvre.	40			27	10	4				10	Dix louis.	
do	St. Didace.	do do do do	28			24	15	7	25			10	Dix louis.	
Montmorency	St. Féréol.	do do do do	15			23	5					10	Dix louis.	
do	St. Pierre.	Bâtit une maison d'école, £75.	38	17	11	30	17	10	25			7	10	Sept louis dix chelins.
Montcalm...	Kilkenny.	do do do				41	11	8				10	Dix louis.	
do	St. Julienne.	Réparation de maisons, £25. Pauvre.	30			26	10	1	25			15	Quinze louis.	
St. Maurice.	St. Sévère.	Se trouve chargé de cons. d'égl. Pauv.	42			34	12	1	15			10	Dix louis.	
do	Shawenigan.	Bâtit 2 maisons. Pauvre.	27	18	11	20	17	6	50			15	Quinze louis.	
do	Pointe du Lac.	do do	31	8	4	31	8	4	25			7	10	Sept louis dix chelins.
Nicolet	St. Pierre Célest.	Souscription volontaire, £60. Pauvre.	31	8	4	31	8	4	25			10	Dix louis.	
do	St. Monique No 2	do do do do				14	1	3				10	Dix louis.	
Ottawa	St. André Avelin.	do do do do										10	Dix louis.	
do	Eardley.	do do do do										10	Dix louis.	
do	Portland	do do do do										10	Dix louis.	
Pontiac	Calumet.	A bâti une maison d'école, £60	27	5	6	27	5	6				10	Dix louis.	
do	Mansfield.	Pop. dispersée sur une g. étend. terr.	21	6	10	21	6	10				15	Quinze louis.	
do	Sheen.	do do do do				8		7				10	Dix louis.	
do	Chichester.	do do do do				6		6				10	Dix louis.	
Portneuf.....	St. Basile.	Insuffisance de la subvention. Pauvre.	24	18	4	24	18	4	15			10	Dix louis.	
do	St. Raymond.	do do do do	59	3	1	59	3	1	25			15	Quinze louis.	
do	Ecureuils.	do do do do	43			19	17					10	Dix louis.	
Québec	St. Dunstan.	Bâtit une maison, £110. Pauvre.	13	13	4	13	13	4	20			10	Dix louis.	
Rimouski ...	St. Octave. *	Nouvelle municipalité, à 5 écoles.	66			25	6	3	25			15	Quinze louis.	
do	Métis.	A bâti 2 maisons, £90.	20			8	2	3	20			10	Dix louis.	
Richmond...	Orford.	Insuffisance de la subvention. Pauvre.	20	4	8	20	4	8				10	Dix louis.	
Shefford	Granby, diss.	S'effore. de maint. leurs écoles. Pauv.	70			25			50			15	Quinze louis.	
do	Roxton.	do do do do	125			38	11	9	30			15	Quinze louis.	
do	Milton.	A bâti une maison d'école.	40			36	19	10	50			15	Quinze louis.	
do	Stukely.	Insuffisance de la subvention. Pauvre.	55			55			50			15	Quinze louis.	
Soulanges...	Côteau Landing.	do do do do	21	15		8	8	11	20			10	Dix louis.	
Témiscouata.	N-Dame du Port.	Municipalité nouvelle et pauvre.	41	18	5	32	16	1	20			10	Dix louis.	
do	St. Modeste.	A 2 écoles, est nouvelle et pauvre.	25			14	10		25			10	Dix louis.	
Vaudreuil...	Newton.	A bâti 2 maisons d'école, £70.	25			17		8	40			10	Dix louis.	
Wolfe	Wotton.	Bâtit une maison d'école, £20.	27			23	2	3	20			10	Dix louis.	
			£										1000	

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

A MONTREAL,

ET CHEZ LES

**PRINCIPAUX LIBRAIRES
DE MONTREAL ET DE QUEBEC :**

LE

" JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,"

ET

"The Journal of Education,"

POUR 1857.

Les deux journaux reliés en un volume avec un élégant couvert en toile.....\$2,00
Chaque journal séparé avec couvert en toile..... 1,30
Chaque journal séparé cartonné..... 1,12½

On trouvera ces recueils très propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Ecoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'Ecole et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une RÉDUCTION DE VINGT POUR CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, Ecuier, Agent du Département à Québec.

Les personnes, qui se proposent d'en acheter, feront bien d'envoyer leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en mains qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

**BEAUCHEMIN & PAYETTE,
LIBRAIRES ET RELIEURS,**

No. 127, Rue Saint Paul, No. 127,

EN VENTE CHEZ CES LIBRAIRES
BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE,

270 vol. élégamment cartonnés.

PRIX: \$ 50.

Des Presses à Vapeur de Sénécal & Daniel, 4 Rue St. Vincent.